

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Journal du Cultivateur,

ET

PROCÉDÉS

DU

BUREAU D'AGRICULTURAL DU BAS-CANADA.

VOL. III., No. 4, MONTRÉAL, AOUT, 1855.

FRANC DE PORT.

PRIX 2s. 6d. PAR ANNÉE, PAYABLE D'AVANCE.

Journal du Cultivateur.

EXHIBITION PROVINCIALE A SHEBROOKE.

Nous sommes contents de voir que la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer, a, avec une louable libéralité, consenti à conduire les passagers et les animaux de toutes stations sur sa ligne à Sherbrooke et les ramener *pour moitié prix*.

—:—

Nous espérons que tous ceux qui se proposent de concourir à l'Exhibition de Sherbrooke, feront leurs entrées aussitôt que possible. Plus vite elles seront faites meilleurs seront les arrangements.

—:—

EXPOSITION AGRICOLE A SHEBROOKE.

Nous sommes heureux d'apprendre, d'après le témoignage de tous ceux qui ont visité Sherbrooke, que l'Exhibition Agricole dans le mois prochain, promet d'être des plus satisfaisantes. La saison de moisson abondante dont nous avons la promesse, a mis nos cultivateurs de bonne humeur, et en conséquence ils font des efforts pour montrer ce que le Canada peut produire. S'il y avait quelqu'un de nos cultivateurs qui doutât de la valeur et de l'importance de telles expositions et compétitions, nous les prions de voir les remarques faites à ce sujet par M. Sheridan Hogan, dont l'essai couronné sur le "Canada" abonde en observations instructives et de grande valeur, et qui a résidé assez longtemps dans le Bas-Canada pour se faire une idée de ce que son sol et son climat peuvent produire sous un système d'agriculture amélioré.

M. Hogan dit : " Si ces exhibitions sont encouragées, et réussissent aussi bien dans le Bas-Canada que dans le Haut, et il n'y a pas de raison pour le contraire, elles changeront entièrement l'aspect de la culture canadienne en peu d'années. Les mauvaises pratiques disparaîtront devant eux comme les mauvaises herbes. Car le peuple, quand il compare les productions du travail et de l'art, ne peut que préférer ce qui rapporte de l'honneur aussi bien que du profit à ce qui produit l'inconfort et fait naître le dédain. Les hommes ne continuent pas longtemps à vivre dans l'erreur quand on découvre que la vérité est une bien plus grande commodité. En effet la compétition fait honte à l'erreur et aux folies ; car personne, quel qu'il soit, n'encouragera le ridicule qui se réunit à l'absurdité au milieu de l'amélioration universelle. Exposer la folie et l'ignorance à la condamnation générale, et attirer l'admiration générale sur l'art et l'habileté, c'est, en effet, faire triompher les derniers. Et les sociétés d'agriculture, avec leurs mille récompenses pour les meilleures productions de la campagne, et leurs mille expositions des systèmes et des préjudices qui occasionnent les plus grands maux, sont d'admirables inventions pour faire honte aux hommes restés en arrière du siècle, et honorés de marcher avec lui."

—:—

RAPPORT AGRICOLE POUR JUILLET.

Je n'ai jamais vu les récoltes faire des progrès aussi rapides que cette année, durant le mois de juillet. Dans tous les cas où l'on a fait attention à la culture de la terre, les récoltes ne peuvent être meilleures, mais sous tous rapports elles ont une bien belle apparence. Le blé-d'inde qui avait mauvaise apparence le 1er de juin, donnera une bonne récolte. La récolte de foin sera

petite, surtout dans le district de Montréal, et la qualité n'en sera pas aussi bonne qu'à l'ordinaire, vu qu'il est mêlé avec des herbes naturelles et sauvages. Je pense que dans plusieurs circonstances, il faudra labourer les prairies, et les semer de nouveau avant qu'elles ne produisent une bonne récolte de trèfle ou de mil. Il y a néanmoins une abondance de paille, si elle peut être sauvée. Le blé a une belle apparence, mais il a été semé si tard, généralement, qu'il est impossible de donner une estimation exacte du résultat. Vu l'apparence actuelle, on peut s'attendre à une bonne récolte. Les patates en général sont plus belles qu'à l'ordinaire, et si la saison est sèche, on peut espérer une récolte abondante. L'aspect actuel pour le cultivateur et le pays semblent très encourageant, et tout ce qu'il faut est un temps sec pour le temps de la moisson pour qu'elle mûrisse bien.

WM. EVANS, Senior.

1er août, 1855.

—:—

EXPOSITION AGRICOLE A PARIS POUR 1856 ET 1857.

Nous avons reçu par la dernière maille, la Liste des Prix des Expositions Agricoles, qui doivent avoir lieu à Paris les années prochaines ; la somme de £5,000 sera accordée en prix pour les animaux seulement, et on ajoutera une somme considérable pour les instrumens aratoires et les machines. Nous n'avons pas assez d'espace pour publier la Liste des Prix dans ce présent numéro, mais la compétition est ouverte à toutes les nations, et nous pouvons dire, que des prix au montant de £400 sont offerts seulement

pour les meilleurs taureaux, jeunes et vieux, à courtes cornes, et les autres prix sont également hauts pour les chevaux, moutons, et toutes autres espèces d'animaux et pour les instrumens aratoires et les machines. Si nos instrumens aratoires ont des prix, comme nous l'espérons, à l'Exhibition de Paris, pour toutes les nations, en 1855, cela devra induire nos exhibiteurs à renouveler leurs efforts. S'ils n'en ont pas, il en devra encore être de même, car il n'y a assurément aucune raison pour laquelle le Canada, avec ses grandes ressources agricoles, resterait en arrière de quelque pays dans le monde dans le progrès agricole, et il n'y a certainement pas de pays dans le monde où le produit de la province serait plus apprécié qu'en France; nos cultivateurs et manufacturiers d'instrumens aratoires devront y songer de bonne heure. L'exposition aura lieu à Paris depuis le 23 de mai jusqu'au 7 de juin, 1856, et depuis le 22 de mai jusqu'au 7 juin, 1837.

LA MOISSON DE 1855.

Les résultats de la moisson de 1855 sont attendus avec la plus grande anxiété, et jamais la perspective n'a été plus brillante. Nous avons eu pendant notre long voyage, l'opportunité de nous assurer avec précision de l'état des récoltes dans l'Ouest, et les cultivateurs sont unanimes dans l'expression de satisfaction de leur apparence. La récolte de foin, à la vérité, a été mauvaise, ce qui est dû au printemps tardif, et le foin est clair en quelques endroits, mais le tout ensemble la récolte est aussi bonne, et dans plusieurs endroits meilleure que celle de l'année dernière. Les cultivateurs qui ont nettoiyé les terres marécageuses sur les bords des rivières et des lacs, et qui ont semé de la meilleure herbe anglaise, en récolte maintenant tout l'avantage, car dans les étés de sécheresse ces terres produisent quatre fois autant que les vieux champs épuisés. L'objection que le foin fait dans des terrains bas, n'est pas aussi riche et aussi bon, peut avoir son poids, mais aussi longtemps qu'il se vendra à de si hauts prix, les cultivateurs devraient continuer de mettre leurs meilleures terres en prairies. Dans la Province Supérieure, et dans les nouvelles colonies, le cultivateur, cultive sa terre pour le plus grand profit. Dans le long voyage que nous venons de faire, nous avons été heureux de remarquer la rapidité avec laquelle les améliorations agricoles ont été adoptées, même

dans les districts les plus nouveaux et les éloignés. A Sydenham, environ 50 milles de la Baie de Georgie, de Collingwood, nous avons vu toute la campagne, que nous pensions encore toute en bois, avec une petite cabane de temps à autre, divisée en fermes, les terres prises et en partie défrichées et peuplées de cultivateurs riches, à l'exception de la péninsule entre la Baie de Georgie et le Lac Huron, et il n'y a pas un pied de terre appartenant au gouvernement qui ne soit vendu, dans ce district. Dans les townships autour du Lac Simcoe, il y a beaucoup de terre à coloniser. La Compagnie des Terres a des terres dans le voisinage, et il y a dans quelques sections, de belles terres, appartenant au gouvernement, à prendre. A Barrie nous vîmes un grand nombre de personnes cherchant des fermes, et certaines de trouver ce qu'elles cherchaient. Sur quelques terres la mouche hessoise a fait de grands ravages dans le blé d'automne, et ceux des cultivateurs qui s'en sont aperçu ont de suite labouré la terre et ont semé du sarrasin à la place. Nous avons aussi trouvé la mouche dans le blé d'automne autour de Woodstock, Dundas et Hamilton, et des échantillons ainsi affectés nous furent montrés aux marchés de Toronto, Cobourg, et Kingston; mais dans toutes les parties de la Province Supérieure les cultivateurs s'accordent à dire, à l'unanimité, ce qui est très rare parmi eux, que, à l'exception de la récolte de foin, qui est clair en quelques endroits, et de la mouche dans le blé d'automne, les récoltes sont très belles et promettent une abondante moisson. Le blé de printemps, l'avoine et l'orge ont une très belle apparence. Et cette année, ce que l'on doit attribuer à la saison tardive, le temps froid, la pluie, il y aura une quantité extraordinaire de paille qui demeurera plus que le temps ordinaire avant d'être prête à être mise en tas. Il n'y a jamais eu autant de terre semée en céréales dans les deux provinces et les états adjacents de l'Union, et même si les grains dans la Grande Bretagne et la France, souffrent de la période éloignée où ils seront moissonnés, ou si le temps de la moisson est pluvieux, il y a toute apparence que le nord de l'Amérique sera en état de suppléer à ce défaut.

Les patates, qui ici comme ailleurs, sont certainement la récolte du pauvre homme, promettent une grande moisson. Plus d'un cultivateur dans le Canada Ouest nous a dit qu'il ne croyait pas que les patates vaudraient

plus de 1s 6d à 1s 9d le minot l'année prochaine, et même à ce prix, si la belle apparence continue, ils seront plus qu'ils n'ont fait quelques années à 4s et 5s. Le blé d'inde quoique tardif a une belle apparence.

Les fruits et les légumes promettent une bonne moisson, dans presque toutes les parties de la Province Supérieure, à l'exception de la prune qui a été abondante l'an dernier, et ne produit que peu cette année; la pêche a aussi manqué par le dommage causé à la fleur mais ces fruits utiles, les gadelles, les groseilles, les cerises et les pommes, les fraises et les framboises ont été également abondantes; les premières se sont vendues sur presque tous les marchés 1s 6d, et les dernières 2s le gallon, pour les confitures.

Nous publions telles notices que nous avons trouvées écrites dans les différents districts sur l'état actuel des récoltes dans le Haut-Canada, et dans les Etats sur les confins de la province:—

Les grains dans cette localité promettent une récolte abondante. Le foin et les patates ont aussi une belle apparence.—
Du *Times* de Owen Sound, 23 juillet.

Les nouvelles reçues de toutes parts sur l'état des récoltes sont très réjouissantes. Dans le voisinage, le blé a une belle apparence et promet une abondante récolte.—
Du *Standard* de New Hamburg, 14 juillet.

Michigan.—Nous voyons par nos communications avec le Michigan que l'idée sur la récolte de blé a entièrement changé depuis quelques semaines. Il y a environ un mois, la récolte était pour être entièrement détruite par la mouche. Mais depuis une ou deux semaines nous sommes informé que les ravages de l'insecte n'ont pas été aussi grands qu'on s'y attendait, et que la récolte promet d'être abondante.

Wisconsin.—Le *Wisconsin* de Milwaukee du 6 courant contient ce qui suit:— Un voyage à Madison nous a convaincu que les récoltes du Wisconsin seront plus grandes que celles de l'an dernier de 25 à 30 pour cent. Nous n'avons jamais vu de champs de blé de printemps qui eussent une meilleure apparence. Le blé d'inde est tardif, mais en général il a une bonne apparence. Mais nous avons confiance au blé, et nous ne pouvons pas bien être désappointés dans nos attentes.

Nos communications américaines abondent en rapports favorables du résultat de la moisson dans les Etats du Sud et de l'Ouest. La quantité de terre semée en Canada et dans les Etats-Unis, sommes nous porté à croire, n'a pas de précédents dans l'histoire des deux pays; et la saison jusqu'ici a été favorable à toutes sortes de grains.

Les rapports nous font voir que la récolte de blé dans les Etats-Unis, est bien au-dessus de la moyenne. Il est certain que la

plus grande partie d'icelle est maintenant récoltée, et en bon ordre; et quelque soit le résultat, dans les différents pays d'Europe produisant du grain, il y a une chose très évidente: les États-Unis auront un grand surplus à exporter. On peut dire la même chose du blé dans le Haut-Canada, si ce n'est qu'il n'est pas encore prêt à être coupé. Dans une semaine ou environ, la moisson du blé sera presque universelle dans la Province Supérieure, et l'expédition avec laquelle le cultivateur peut maintenant moissonner par le moyen des instruments aratoires améliorés et les machines, est en sa faveur.—*British Whig* de Kingston, 24 juillet.

Des rapports de différentes parties du pays disent que la moisson est extraordinairement bonne. Les ravages de la mouche herissoise n'ont pas été aussi grands ni aussi sérieux qu'on le supposait d'abord. Le printemps tardif et les pluies excessives ne paraissent pas avoir endommagé aucune des récoltes, à moins que ce ne soit le blé-d'Inde. Le blé à une très belle apparence, et donne toute promesse d'une récolte abondante. Nous entendons dire que des spéculateurs américains offrent deux piastres le minot pour autant qu'en produira la récolte prochaine. Nous sommes porté à douter de l'exactitude du fait, au moins c'est très improbable. Le blé ne se vend à présent que 9s 4d, et il y a toute indication d'une autre réduction, qui aura lieu certainement si la récolte donne ce qu'elle promet. Les récoltes de printemps ont une belle apparence, et les fruits seront très abondants, à l'exception des pêches que les dernières gelées ont affectées.—*Dundas Tribune*.

De toutes les parties il vient les rapports satisfaisants de la plus belle végétation et d'une perspective d'une récolte abondante.—*Amsterdam Recorder*.

—:—

MACHINE POUR SEMER LE GRAIN.

M. Robertson de la Longue Pointe, a dépensé beaucoup d'argent et de tems pour faire une machine pour semer le grain, qui est en opération depuis longtems sur sa ferme. La machine ne fut pas envoyée à Paris, soit par la différence d'opinion ou un malentendu entre M. Robertson et les juges pour choisir les instruments aratoires pour l'exhibition, mais nous croyons que l'opinion des juges était très favorable sous le rapport de l'efficacité et l'adoption de l'instrument aux usages pour lesquels il était destiné. Quatre des voisins de M. Robertson, cultivateurs de la Longue Pointe, qui ont fait l'essai de sa machine, nous ont envoyé un certificat de sa valeur, que nous publions avec plaisir comme le témoignage d'hommes pratiques. Les cultivateurs dans tous les

autres des choses améliorées, si nous considérons l'article que nous publions dans une autre colonne du *Commercial Advertiser*, le plus lent de tous dans le Canada Est. Nous espérons que l'exposition prochaine à Sherbrooke, et la connaissance de ce qui se fait dans d'autres pays, les induiront à suivre l'exemple que leur donnent les agriculteurs étrangers. M. Robertson certifie que par l'usage de sa machine, on épargne un cinquième de la graine ordinairement semée, et on gagne un cinquième de plus dans le produit de la récolte, parceque la graine étant mise à une profondeur égale dans le sol, germe et mûrit en même temps, et la sécheresse et l'humidité excessives produisent moins d'effet sur elle. Ce sont des points que tout homme pratique peut établir par un essai et une comparaison entre le grain semé avec la main et celui semé avec la machine. M. Robertson offre de montrer l'instrument sur sa ferme, et d'en expliquer les avantages, et comme l'opportunité lui sera fournie à l'exhibition de Sherbrooke d'exhiber sa machine à un grand nombre de cultivateurs, et d'inviter la critique des membres des sociétés d'agriculture, nous pensons qu'il en profitera, et nous publions avec plaisir l'opinion de ses voisins, mais le succès de sa machine, et son emploi par le cultivateur du Canada, doivent dépendre de leur appréciation de ses mérites, et le coût pour lequel on peut l'avoir et le mettre en opération, comparé avec celui des machines semblables importées dans la province.

“ Nous soussignés, cultivateurs, de la Longue Pointe, ayant vu la machine pour semer le grain, appartenant à M. Robertson, en opération, pouvons certifier que l'ouvrage est fait d'une manière très satisfaisante, vu que toute quantité d'aucune sorte de grain peut être distribuée avec la plus grande grande régularité, et déposée à une profondeur uniforme dans la terre, et nous sommes d'opinion que cette machine est un instrument aratoire efficace et de grande valeur.

Nous pouvons aussi dire que le grain pousse plus à bonne heure, plus fort et avec plus de régularité, que celui semé sur le même champ de la manière ordinaire, et qu'il continue encore à avoir la meilleure apparence.”

Signé,
W. LENEY,
ISAAC CLEARY,
URIAH CLEARY,
THOMAS CASSIDY.

—:—

AGRICULTURE.

Le *Quebec Mercury* en commentant sur la différence du produit de blé par le récen-

sement, Haut-Canada, 16½ minots par acre, Bas-Canada, 9-5-7 et la Grande Bretagne, 27 à 30, dit:—

Il est suffisamment évident à tout homme raisonnable qu'une plus grande influence du climat ne pourrait jamais occasionner une différence aussi frappante; car la supériorité marquée du grain du Canada sur celui d'Europe donne la plus grande preuve que toute la condition requise pour le développement de la plante est fournie par le sol et le climat de la Province Supérieure. De là les faibles revenus du sol de nos jeunes forêts. La solution de ce problème ne peut être trouvée que dans le besoin qu'il y a ici de la même sage application du travail qui caractérise l'économie de la mère patrie; l'égout parfait du sol, le labour profond et l'engraisement, avec un système rigide de rotation, sont les principales agences falis-matiques employées par le cultivateur anglais pour retirer des produits de sa terre si hautement taxée.

Notre contemporain est en bon droit, mais le sol vierge est une erreur. La récolte du bois de charpente en a épuisé, grandement, la matière organique, voyez, par exemple, la quantité immense de potasse, de chaux et de phosphates, obtenue d'un acre de terre bien boisée, et calculez combien il faudrait d'années de culture pour en retirer le montant. Le fait est que nos cultivateurs commencent leurs opérations sur un sol épuisé. On il y a beaucoup de restes de végétaux, ou fumier noir, comme on l'appelle, il y aura une bonne récolte de plantes, demandant un peu de sel mais rien autre chose.

Un autre mal est, que nos cultivateurs sont prevenus contre le labourage profond; ils pensent que le sous-sol est stérile, pendant que, sur les sols argileux, il est supérieur à tout engrais. Plusieurs fermes pourraient être ameublées, et améliorées, en les bêchant. Il n'y a pas de pays qui ait besoin d'être égouté comme celui-ci, et dans aucun n'y fait moins d'attention; il y a une abondance de matières convenables, tel que la pierre, le bois, etc., mais le meilleur de tout est la pierre cassée comme pour macadamiser, mise à six pouces dans les tranchées; ceci est peu coûteux et n'est pas sujet à se boucher.—*Montreal Commercial Advertiser*.

—:—

GRANDE EXPOSITION DE BÊTES A CORNES A L'EXHIBITION DE PARIS.

Nous voyons par nos communications avec Londres et Paris que la Grande Exposition de Bêtes à Cornes, au Champ-de-Mars, a été couronnée par un succès complet, et qu'une grande partie des prix a été remportée par des exhibiteurs Anglais, Irlandais et Ecossais. Nous avons été favorisé par un ami, à Paris, de quelques détails de l'assemblée, et comme ils sont

d'un grand intérêt en ce moment par rapport à notre exposition prochaine à Sherbrooke, nous les reproduisons pour l'information de nos cultivateurs et exhibiteurs. Le terrain de l'exposition était bien situé à l'entrée du Champ-de-Mars, dont les bords élevés sont garnis de beaux arbres; le Collège de St-Cyr et l'Hôtel des Invalides par derrière et le Boulevard et la Seine le séparant des Champs-Élysées, le Palais de l'Exhibition et les Tuileries. Au moment où l'exposition avait lieu, quarante mille hommes arrivèrent sur le Champ-de-Mars, et les spectateurs pouvait voir des ramparts artificiels qui entouraient le champ, les produits du cultivateur paisible contrastant avec les préparations de guerre sur la plus grande échelle.

Les arrangements, les préparatifs et les décorations pour l'Exposition de Bêtes à Cornes étaient des plus satisfaisants. Les bâtisses et les cahutes de l'exposition étaient construites avec le goût et le jugement qui distinguent les Français, et les décorations étaient faites avec beaucoup de goût et d'une manière très convenable à l'occasion. Des arbres, des fleurs, des pavillons et des étendars étaient dispersés partout où il pouvaient faire un bon effet. Les meilleures bandes de musiciens militaires et civiques s'étaient réunies pour faire honneur à la circonstance, et le temps était beau.

Les députations des Sociétés d'Agriculture Anglaises, Irlandaises et Ecosaises s'assemblèrent au Bureau du Département Britanniques de l'Exhibition, dans la rue du Cirque, Champs-Élysées, et le Comte d'Elgin, le Baron Talbot, de Malahide, M. Miles, M. P., Hon. King Harman, Professeur Way et Simmonds, et MM. More O'Ferral, Fisher Hobbs, Jonas Webb, Wardlan Ramsay, Turner, Gibbs, Hudson, Watson, Stephens, Lawson, Grant, Mangle, French, Ball et Bullen.

M. DuRocher, Ministre d'Agriculture et des Travaux Publics, avait reçu instruction de l'Empereur de donner toute facilité possible aux exhibiteurs étrangers, et le Maire et la Municipalité de Paris secondèrent les efforts du ministre en offrant les hospitalités de la cité. Une des cérémonies les plus intéressantes à l'exhibition fut la distribution des prix. Elle fut faite dans un beau tribunal, érigé spécialement pour l'occasion; et quand un compétiteur heureux était appelé, il venait en avant et le Ministre d'Agriculture lui présentait la médaille qu'il avait

gagné, au milieu d'applaudissements des spectateurs. Une chose était particulièrement intéressante, savoir, la distribution des prix en médailles et en argent, à ceux qui étaient chargés du soin des différents animaux remportant des prix; et plusieurs de nos compagnards furent reçus avec de grands applaudissements quand ils venaient en avant pour les réclamer. Ils recevaient environ £5 en argent, et leurs noms et l'objet du prix étaient gravés sur la médaille présentée à chacun.

Après que la distribution des prix fut finie, des tambours et des trompettes annoncèrent que l'Empereur approchait, revenant de faire la revue de ses troupes; aussitôt après il vint, et les députations lui furent introduites respectivement. Il parla de la manière la plus familière, et leur exprima ses remerciements spéciaux pour la distance d'où ils étaient venus et les beaux animaux qu'ils avaient exhibés. Notre correspondant ajoute, "Je fis très attention à sa contenance pendant qu'il parlait, et je fus étonné de voir qu'il était si différent de ce à quoi je m'attendais; et si je ne me trompe pas, elle est la marque de son caractère, et le pouvoir qu'il a maintenant.

Rien ne pouvait égaler l'attention faite aux députations par les différents départements. Le Ministre d'Agriculture les reçut à son hôtel lundi soir; et le Prince Napoléon au Palais, dans le Palais Royal, samedi. Le Préfet de la Seine les invita à un festin splendide, à l'Hôtel-de-Ville; et des trains spéciaux les menèrent et ramenèrent de Grignon, pour voir les fermes-modèles. Notre seul étonnement était comment les différents départements pouvaient s'acquitter de ces différents devoirs et civilités au milieu du bruit de la guerre, de la marche et contre-marche d'une troupe de 40,000 hommes, Zouaves, Chasseurs de Vincennes, Cuirassiers et Infanterie, et une population remplie d'ardeur et d'enthousiasme guerriers.

Nous reproduisons le compte officiel de la distribution des prix, et nous espérons que le Canada pourra un jour inviter les autres nations à de telles célébrations:—

L'EXHIBITION AGRICOLE DE PARIS POUR TOUTES LES NATIONS.

SURINTENDANCE.

Monsieur Lefebvre de Sainte Marie, Inspecteur-Général de l'Agriculture, Surintendant-Général;

Monsieur Porlier, Sous-Chef dans la Division de l'Agriculture, Assistant-Surintendant-Général.

EXPOSITION D'ANIMAUX ÉTRANGERS.

Surintendants :

Monsieur Tisserand, élève de la ci-devant Ecole Agronomique à Versailles;
Monsieur Radouant, Clerc dans la Division de l'Agriculture.

EXPOSITION D'ANIMAUX FRANÇAIS.

Surintendants :

Monsieur Malo, Directeur de l'Établissement Impérial de Bêtes à Cornes, à Pin (Département de l'Orne.)

Monsieur Chazely, Professeur de Zoologie à l'École Impériale d'Agriculture, à Saulsie (Département de l'Ain.)

Monsieur Sénéchal, Directeur de l'Établissement Agricole, à St. Augeau (Département of Cantal.)

EXPOSITION DE VOLAILLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Monsieur Michelet, Clerc dans la Division de l'Agriculture.

EXPOSITION DES ANIMAUX DE L'ÉTABLISSEMENT IMPÉRIAL DES VACHES.

Surintendant :

Monsieur Chrétien, Directeur de l'Établissement Impérial des Vaches, à Camp (Département de la Mayenne.)

LISTE DES PERSONNES COMPRENANT LES DIFFÉRENTS JUGES.

Le Jury chargé de Juger les Animaux de la Race Bovine.

Le Comte de Kergorlay, Député du Corps Législatif, propriétaire de terre et cultivateur, gentilhomme fermier (Département de la Manche), Président;

Robert D'Erlagh de Berne, propriétaire de terre à Hindlebank, Président de la Section de l'Agriculture, un des membres de la Société de Directoire du Canton de Berne, Vice-Président de la Société Économique de Berne, membre des Sociétés d'Agriculture de Zurich et Agovie, etc., chargé par le Conseil Fédéral de représenter la Confédération Suisse, Vice-Président;

Le Comte de Buat, propriétaire de terre et cultivateur (Département de la Mayenne). Chambellant, Inspecteur-Général de l'Agriculture;

Jusseraud, propriétaire de terre et cultivateur (Département de Puy-de-Dôme);

Kakebeeke, propriétaire de terre de terre et cultivateur en Zélande (Netherlands). Délégué de la Société d'Agriculture de Hollande;

W. Karlem, Préfet Bas Simental (Canton de Berne, Suisse);

Lefebvre de Ste. Marie, Inspecteur-Général de l'Agriculture, et Surintendant-Général de l'Exhibition;

Milward, propriétaire de terre et cultivateur à Nottinghamshire, Délégué de la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre;

Des Rotours, propriétaire de terre et cultivateur (Département du Nord);

Hugh Watson de Keylor, Cupar-Agus-

shire, Ecosse, Membre et Délégué de la Société d'Agriculture de la Haute Ecosse.

Le Jury chargé de Juger les Moutons, les Cochons et les Volailles.

Monsieur Yvart, Inspecteur-Général de l'Ecole Vétérinaire Impériale et des Bergeries, Président;

W. Fisher Hobbs, écrivain, Délégué de la Société d'Agriculture Royale d'Angleterre Royale d'Angleterre, Vice-Président;

Capitaine Thomas Ball, de Malahide, Comté de Dublin, Irlande, Délégué de la Société d'Agriculture Améliorée Royale d'Irlande;

Gevers Deijnoots, Secrétaire-Général de la Société d'Agriculture Royale de Hollande;

Détourbet, propriétaire de terre et cultivateur (Département de la Côte d'Or);

Jules Laine, propriétaire de terre et cultivateur (Département de Cher);

Lefour, Inspecteur-Général de l'Agriculture;

De Veil Castel, propriétaire de terre et cultivateur (Département de la Giroude);

DÉPARTEMENT MINISTÉRIEL DE COMMERCE, AGRICULTURE ET TRAVAUX PUBLICS.

L'Exhibition d'Agriculture Universelle des Animaux de Race, Français et Etrangers, Mâle et Femelle, Bêtes à Cornes, Moutons et Cochons. Volailles, Oiseaux, etc., tenue à Paris en 1855.

LISTE DES PRIX.

Première Section; Animaux Mâles et Femelles, de Race Etrangère, Nés et Elevés à l'Etranger, Importés en France, et appartenant aux Natifs ou aux Etrangers.

1RE CLASSE; RACE BOVINE.

Première Division; Race de Durham ou Courtes Cornes, Améliorées.

Premièrement, Animaux Vêlés depuis le 1er Mai, 1853, et avant le 1er Mai, 1854.

Mâles: 1er prix, le Marquis de Talhouet, pour No. 2; 2nd. S. Majoribank, écrivain, 5; 3me. M. Boutton Lévêque, 4.

Femelles: 1er prix, Capitaine Thomas Ball, pour No. 25; 2nd. Comte d'Aspremont, 30; 3me. S. A. R. Prince Albert, 28. Secondement, Animaux Vêlés avant le 1er Mai, 1853.

Mâles: 1er prix, Lord Feversham, pour No. 9; 2nd. Thomas Crisp, écrivain, 14; 3me. Lord Talbot, 23; 4me. R. Stratton, écrivain, 21; 5me. S. A. R. Prince Albert, 22.

Femelles: 1er prix, R. Stratton, écrivain, pour No. 39; 2nd. Capitaine Thomas Ball, 32; 3me. Marquis de Talhouet, 35; 4me. M. Cartwright, 40.

Seconde Division; Race d'Hereford.

Mâles: 1er prix, Lord Berwick, pour No. 54; 2nd. Edouard Price, écrivain, 51; 3me. Vicomte de Curzay, 52; mention très honorable, Lord Berwick, 47.

Femelles: 1er prix, W. Perry, écrivain, pour No. 56; 2nd. J. Walker, écrivain, 55.

Troisième Division; Races de Devon, Sussex et autres semblables.

Mâles: 1er prix, G. Turner, écrivain, pour le No. 65; 2nd. W. Farthing, écrivain, 62.

Femelles: 1er prix, S. A. R. Prince Albert, pour No. 74; 2nd. W. Farthing, écrivain, 71; mention honorable, G. Turner, écrivain, 66; do., G. Turner, écrivain, 67.

Quatrième Division; Races d'Ayrshire, d'Alderney, Ecosaises et autres semblables.

Mâles: 1er prix, Lord Talbot, pour No. 78; 2nd. Bella, 79.

Femelles: 1er prix, le Marquis de Vogué, pour No. 91; 2nd. le Marquis de Dampierre, 89; 3me. M. F. Bella, 84; mention honorable, le Marquis de Vogué, 90.

Cinquième Division; Races Hollandaises et autres semblables.

Mâles: 1er prix, le Directeur de la Colonie Agricole de Gaillon, pour No. 96; 2nd. M. Salmon, 97; 3me. M. Lorain Leroy, 95; 4me. M. J. Noome, 99.

Femelles: 1er prix, M. Gilles, pour No. 123; 2nd. M. Descamps Baugny, 120; 3me. M. Vander Well, 118; mention honorable, M. Gilles, 124.

Sixième Division; Races de Fribourg et semblables.

Mâles: 1er prix, Docteur Muller, pour No. 132; 2nd. M. Esseiva, 138; 3me. M. Romanens, 139; 4me. Major Stampfli, 140; mention honorable, M. Moser, 142.

Femelles: 1er prix, M. Ch. Muller, pour No. 175; 2nd. Capt. Obersteg, 146; 3me. M. Esseiva, 156; 4me. M. Moser, 164.

Septième Division; Races de Schwitz et semblable.

Mâles: 1er prix, M. C. Chabert, pour 145; 2nd. M. S. Lang, 186; 3me. M. Sidler, 182; 4me. M. C. Mettler, 183.

Femelles: 1er prix, M. F. Fella, pour No. 211; 2nd. M. F. Burgi, 207; 3me. M. Sidler, 204; 4me. M. Vogel-Saluzzi, 199.

2DE CLASSE; MOUTONS.

Première Division; Races de Mérinos et Mérinos Croisés.

Mâles: 2me prix, M. Ch. Collin, pour No. 213; 4me. M. Ch. Dorien, 212.

Lots de trois Moutons chaque: 2nd prix, M. Ch. Collin, pour No. 222.

Seconde Division; Dit Hley ou Nouveaux Leicester à Longue Laine, Nouveaux Kent, et Races semblables.

Mâles: Premièrement, Jeunes Béliers 1er prix, M. Kingdon, pour No. 236; 2nd. R. Cresswell, écrivain, 245; 3me. G. Radmore, écrivain, 242. Secondement, Vieux Béliers: 1er prix, J. G. Watkins, écrivain, 264; 2nd. R. Cresswell, écrivain, 262; 3me. G. Turner, écrivain, 257; mention honorable, M. G. Watkins, écrivain, 248.

Lots de trois Moutons chaque: 1er prix,

G. Turner, écrivain, pour No. 272; 2nd. G. Watkins, 273; 3me. Vicomte de Curzay, 270.

Troisième Division; Hollandais, de Texel, Cotswold à Longue Laine, et Races semblables.

Mâles: Premièrement, Jeunes Béliers: 1er prix, Beale Browne, écrivain, pour No. 274; 2nd. Edward Ruck, écrivain, 277; mention honorable, J. King Tombs, écrivain, 386. Vieux Béliers: 1er prix, Edward Handy, écrivain, 298; 2nd. Beale Browne, écrivain, 294; mention honorable, Stephen Burgess, écrivain, 299.

Lots de trois Moutons chaque: 1er prix, Beale Browne, écrivain, pour No. 310; 2nd. M. Stephen Burgess, écrivain, 313; 3me. Edward Ruck, écrivain, 1,116; mention honorable, Wittewaal, 308.

Quatrième Division; Southdown et Races semblables.

Mâles: Premièrement, Jeunes Béliers: 1er prix, Jonas Webb, écrivain, pour No. 322; 2nd. M. F. Bella, 327. Secondement, Vieux Béliers: 1er prix, M. Kingdon, 335; 2nd. M. Allier, sen., 328.

Lots de Moutons: 1er prix, M. Allier, sen., pour No. 323; 2nd. M. Poutrel, 339; 3me. S. A. la Princesse Baciocchi, 340.

3ME CLASSE; COCHONS.

Première Division; Grande Race.

Mâles: 1er prix, M. Boutton Lévêque, pour No. 345; 2nd. M. Chomel-Adam, 344.

Femelles: 1er prix, Vicomte de Curzay, pour No. 353; 2nd. M. Allier, sen., 347.

Seconde Division; Petite Race.

Mâles: 1er prix, J. Bacary, Williams, écrivain, pour No. 360; 2nd. Vicomte de Curzay, 346; 3me. W. Northey, écrivain, 358.

Femelles: 1er prix, J. Bacary Williams, écrivain, pour No. 370; 2nd. S. A. R. Prince Albert, 366; 3me. Vicomte de Curzay, 351; mention honorable, W. Northey, écrivain, 374.

Seconde Section; Animaux Mâles et Femelles, soit de Race Française ou Etrangère, Purs ou Mêlés, Nés et Elevés en France.

1RE CLASSE; RACE BOVINE.

Première Division; Pure Race Normande.

Mâles: 1er prix, M. Lainé, pour No. 386; 2nd. M. Jules Bastard, 387; M. Raubourdin, 383; 4me. M. de Cauvigny, 291.

Femelles: 1er prix, M. Lechartier, pour No. 403; 2nd. M. Pjuchet, 407; 3me. M. Chéradame, 399; 4me. M. Jules Bastard, 402.

Seconde Division; Pure Race Flamande.

Mâles: 1er prix, M. Demarolle, pour No. 416; 3me. M. Loby, 412.

Femelles: 1er prix, M. Douville de Fransu, pour No. 428; 2nd. M. Gibert, 424; 3me. M. Wallet, 426; 4me. M. Guimier, 421.

Troisième Division : Pure Race Charolaise.

Mâles : 1er prix, Comte de Bouillé, pour No. 434 ; 2nd. M. Bourdeau, 432 ; 3me. Baron de Thouron, 433 ; 4me. Maillé Desjardins, 430.

Femelles : 1er prix, M. Louis Massé, pour No. 438 ; 2nd. Comte de Bouillé, 442 ; 3me. M. Dindeau, 440 ; 4me. M. Bellard, jun., 439.

Quatrième Division ; La Race Pure de Garonne et Agen (sous le nom de Race de Garonne.) Les Animaux de la Race Gasconne et Bazadaise seront admis.

Mâles : 1er prix, M. Truol de Beaulieu, pour No. 445 ; 2nd. M. Darolles, 446.

Femelles : 1er prix, M. de Lavergne, pour No. 452 ; 2nd. M. Maillard de la Couture, 454.

Cinquième Division ; Race Pure de Contois.

Mâles : MM. Tourtel, frères, pour No. 457 ; 2nd. M. Grappe, 455.

Femelles : 1er prix, M. Charpy, pour No. 460 ; 2nd. M. Grappe, 461.

Sixième Division ; Pure Races de Called, de Salers, d'Aubrac, d'Auvergne et de Limousin.

Mâles : 1er prix, M. Tarneaud, sen., pour No. 472 ; 2nd. M. Simon, 475 ; 3me. M. Bellard, jun., 463 ; mention honorable, M. Jalabert, 469.

Femelles : 1er prix, M. Ch. Durand, pour No. 478 ; 2nd. M. Taravant, 481 ; 3me. Madame Veuve Guérin Lèze, 476.

Septième Division ; Pure Race de Parthenais.

(Sous le nom de Race Parthenais seront admis les Animaux entrés comme ceux de Cholet et de Nantes.)

Mâles : 1er prix, M. David pour No. 483 ; 2nd. M. Pillon, 484 ; 3me. M. Bois-courbeau, 485.

Femelles : 1er prix, M. David, pour No. 492 ; 2nd. Rév. Père Bernard, 490 ; 3me. M. Bois-courbeau, 491.

Huitième Division : Pure Race Britannique.

Mâles : 1er prix, M. Guénéveux, pour No. 495 ; 2nd. le Directeur de la Colonie Agricole de Gaillon, 503 ; 3me. M. Boigues, 494 ; 4me. M. Allier, sen., 496.

Femelles : 1er prix, M. Allier, sen., pour No. 526 ; 2nd. S. A. la Princesse Baciocchi, 517 ; 3me. M. de Kerjégu, 522 ; 4me. M. F. Bella, 513 ; 5me. M. Boigues, 524.

Nuvième Division ; Différentes Races Françaises, Pures et sans Mélange, non comprises dans les divisions ci-dessus.

Mâles : 1er prix, Comte de Champagny, pour No. 504 ; M. D. Ajot et Kœchlin, 533 ; 2nd. M. Aubert, 530.

Femelles : 1er prix, M. Pargon, pour No. 537 ; 2nd. M. Landeau, 535.

Dixième Division ; Pure Race de Durham.

Mâles : 1er prix, M. Boutton Lévêque, pour No. 540 ; 2nd. M. Allier, sen., 548 ; 3me. M. Cholet-Chouanière, 1,188 ; 4me. Comte de Falloux, 542 ; 5me. le Rév. Père Bernard, 555 ; 6me. Vicomte de Langlé, 545.

Femelles : 1er prix, Comte de Falloux, pour No. 557 ; 2nd. M. A. Salvat, 556 ; 3me. Comte de la Tulaye, 539 ; 4me. M. Gernigon, 561 ; 5me. M. Tachard, 560 ; mention, Comte de la Tulaye, 556.

Onzième Division ; Pure Race Etrangère, autre que de Durham.

Mâles : 1er prix, le Marquis de Dampierre, pour No. 571 ; 2nd. M. Allier, sen., 573 ; 3me. M. Gilles, 575.

Femelles : 1er prix, M. Thiérot-Abbé, 583 ; 2nd. F. Bella, 585 ; 3me. Thiérot-Abbé, 582.

Douzième Division : Races Mélangées Françaises ou Etrangères.

Mâles : 1er prix, M. Grégoire, pour No. 604 ; 2nd. M. de Bélague, 589 ; 3me. M. Cretin, 597 ; 4me. M. de Laboire, 609.

Femelles : 1er prix, M. Cécire, pour No. 624 ; 2nd. M. Lotte Lawerrière, 629 ; 3me. M. Hanon, 636 ; 4me. M. F. Bella, 622 ; mention, Comte de Falloux, 627.

2DE CLASSE ; MOUTONS.

Première Division ; Races Croisés.

Mâles : 1er prix, M. Simplal, pour No. 682 ; 2nd. M. Conseil, 686 ; 3me. M. Bailleau, 698 ; 4me. M. Graux, 700 ; 5me. Dutfoy, 695 ; 6me. M. Monoit, 680 ; 7me. M. Rousselet, 690 ; 8me. M. Godin, 668 ; mention, M. Lahuyé, 631 ; mention, M. Montenoit, 688.

Femelles : 1er prix, M. Hutin, pour No. 711 ; 2nd. M. Conseil, 706 ; 3me. M. Cécire, 708 ; 4me. M. Chaudron, 629 ; 5me. M. Bailleau, 722 ; 6me. M. Duguet, 728.

Seconde Division ; Race Etrangère Pure, a Longue Laine (Nouveaux Leicester, Dishley, ou semblables Races.)

Mâles : 1er prix, M. Allier, sen., pour 737 ; 2nd. M. Poutrel, 742 ; 3me. M. Fournier, 744.

Lots de cinq Moutons chaque : 2nd prix, M. Pousard, pour No. 747 ; 3me. M. Poutrel, 748.

Troisième Division ; Pure Race Etrangère, a Laine Courte (Southdown et Races semblables.)

Mâles : 1er prix, M. Allier, sen., pour No. 767 ; 2nd. M. DeBélague, 756.

Lots de cinq Moutons : Pas de prix donnés.

Quatrième Division ; Races Françaises et Sous-Races, venant d'un Mélange d'aucune Race, et non comprises dans les Divisions ci-dessus

Mâles : 1er prix, M. Millot, pour No.

701 ; 2nd. M. Rouget, 807 ; 3me. M. Pluchet, 797 ; 4me. M. Allier, sen., 795 ; 5me. M. De Laboire, 799.

Lots de cinq Moutons chaque : 1er prix, M. Pluchet, pour No. 826 ; 2nd. M. Malin-gié (Charles), 824 ; 3me. M. Hary, 813 ; 4me. M. Fournier, 816 ; 5me. M. Malin-gié (Paul), 821.

4ME CLASSE ; COCHONS.

Première Division ; Pure Race Native.

Mâles : 1er prix, M. Boutin, pour No. 835 ; 2nd. M. Viel, 834 ; 3me. M. Charé-dame, 820 ; 4me. M. Hunault, 832.

Truies Portantes ou ayant Cochonné : 1er prix, M. Allier, sen., pour No. 836 ; 2nd. M. Lefebvre, 838.

Seconde Division ; Races Etrangères ; Pures ou Croisées.

Mâles : 1er prix, M. Allier, sen., pour No. 848 ; 2nd. le Comte de Tullaye, 844 ; 3me. M. Fournier, 850 ; 4me. le Marquis de Dampierre, 852 ; 3me. M. Lefebvre, 851.

Truies Portantes ou ayant des Petits : 1er prix, le Marquis de Dampierre, pour No. 875 ; 2nd. le Comte de la Tullaye, 867 ; 3me. M. Allier, sen., 868 ; 4me. M. Fournier, 872 ; 5me. M. Legendre, 866.

4ME CLASSE ; ANIMAUX DE DIFFÉRENTES SORTES, NON COMPTÉS PARMI CEUX MENTIONNÉS CI-DESSUS.

Boucs, Chèvres, Lapins, &c.

Boucs et Chèvres : Prix, M. Giot, pour No. 878 ; M. Rouyer, 884.

Lapins : Prix, M. Gérard, 900 ; M. Gérard, 891 ; M. Derré, 911.

5ME CLASSE ; VOLAILLES.

Première Division ; Coqs Crève-cœur et Poulardes.

1er prix, M. Chomet-Adam pour No. 916 ; 2nd. M. Fontaine, 918.

Seconde Division ; Coqs, Poules et Poulardes de Cochinchine.

1er prix, M. Gérard, pour No. 921 ; 2nd. J. Parkins, écr., 936 ; 3me. M. Keywerth, 930 ; 4me. M. Duval, 1,083.

Troisième Division ; Coqs, Poules et Poulardes de Dorking.

1er prix, M. Keywerth, pour No. 940 ; 2nd. S. A. R. Prince Albert, 937 ; 3me. Christopher Smith, écr., 942.

Quatrième Division ; Coqs, Poules et Poulardes de Race Espagnole et Coqs de Combat.

Seul Prix : S. C. Baker, écr., pour No. 949.

Cinquième Division ; Coqs, Poules et Poulardes de Bramah-Poutra.

Seul Prix : S. Baker, écr., pour No. 955.

Sixième Division ; Coqs, Poules et Poulardes de Hambourg, de Hollande, &c.

1er prix M. Gevers Deijnoots, pour No. 957 ; 2nd. M. Herewijth, 959.

Septième Division ; Coqs, Poules et Poulardes de Padoue et Races semblables.

Seul Prix : M. Gérard, pour No. 964.

Huitième Division ; Coqs, Poules et Poulardes de différentes Races.

1er prix, M. Gérard, pour No. 579 ; 2nd. M. Morin, 989 ; 3me. Odier, 889 ; 4me. M. Jevron, 972.

Neuvième Division ; Dindes et Dindons.

1er prix, M. Gérard, pour No. 997 ; 2nd. M. Allier, sen., 1,000.

Dixième Division ; Oies.

1er prix, M. Gérard, pour No., 1002 ; 2nd. Lemaire, jun., 1006.

Onzième Division ; Canards.

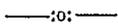
1er prix, M. Lemaire, sen., pour No. 1081 ; 2nd. John Weston, éc., 1019.

Douzième Division ; Pigeons Faisans, Poules de Guinée, &c.

Pigeons : Prix, M. Bruyeau, pour No. 1038.

Faisans : Prix, M. Jevron, pour No. 1062 ; M. Gérard, 1071.

Poules de Guinée : Prix, M. Gérard, 1075.



PARTI DE LABOUR.—EXHIBITION DE PARIS.

M. Dailly, sur la terre duquel on essaie les charmes, a un champ de 180 acres de blé, 80 d'avoine et 90 de patates. Il possède 1200 acres en tout, et le tout est en culture. Il a 230 vaches, 90 chevaux, 270 moutons, et il emploie 30 hommes et 43 femmes dans ses champs.

La maison de ferme de M. Dailly est une maison en pierre avec des murs épais, tels que ceux que nous voyons dans les vieilles bâtisses de Montréal. Sa cour de ferme est aussi large, ou plus large, que notre Place-d'Armes, et est entourée de bâtisses, la maison seule en formant presque un côté. Cette cour est pavée. Les bêtes à cornes sont de race presque semblable à notre race canadienne, mais paraissent être en meilleure condition. J'ai remarqué que les chemins, sur lesquels je voyageai plusieurs milles, sont pavés de 25 pieds de largeur, et après seize ans d'usage, ils sont plus usés et de meilleur ouvrage que ceux de la Grande Rue St. Jacques.

Maintenant nous sommes arrivés au champ où l'essai doit avoir lieu, et les charmes sont sur le point de partir. La charrue Belge est assurée du succès, et désire beaucoup partir. Elle descend le champ et le remonte, faisant la part, que chaque charrue est obligée de faire. Le dynamomètre (instrument pour mesurer la force) est alors attaché à la charrue, et ont y attelle deux forts chevaux. L'instrument, au moyen d'un petit tambour fait pour tourner suivant la force employée, indique la force requise pour tirer la charrue. Il tourne bien vite avec la charrue Belge. Ils arrêtent à mi-chemin. Il marque 24 ; la table a traversé le tambour, et il faut que l'instrument soit

arrangé de nouveau. Alors ils repartent. L'ouvrage fait n'est pas considéré bon ; le gazon est trop déchiré, il y a des buttes et des trous. On les repasse, l'instrument marquant 23. Alors on continue jusqu'au bout. La commissaire Belge paraît comme s'il n'y avait pas de sa faute. Le résultat est ainsi décrit : l'ouvrage n'est pas bien fait, et on a mis beaucoup de force. Vient ensuite la charrue anglaise, faite par Ranson. John Bull paraît furieux ; elle part et fait sa trace. Alors l'instrument est attaché, et ils repartent. L'ouvrage paraît bon, mais les juges étrangers sont d'opinion que le gazon est laissé aussi entier que la charrue Belge l'avait mis en pièces. En arrivant au bout, ils arrêtent, l'indicateur marque 17, et au bout il marque seulement 25 ou la moitié de la charrue Belge. En retournant le résultat est le même. La charrue Française vient ensuite sur la liste, mais son ouvrage n'est pas aussi bon, et l'indicateur marque un chiffre bien haut. La charrue de Moore (de Milton, C. O.) est ensuite entrée par les Canadiens. Par l'indicateur elle marque le même chiffre que la charrue Anglaise. L'ouvrage est considéré très excellent, elle fait ce que les juges désirent. Un examen de la forme et de l'ouvrage de la charrue est ensuite fait, et M. le Comte de Gasparin, Président des Jurés, la déclare la meilleure, étant forte où la force est la plus requise. L'Autriche demande la charrue ; elle est vendue, dans ce pays le Canada a produit la meilleure charrue essayée jusqu'alors. Mais l'Angleterre entre encore avec une charrue par Howard, de Bedford. Elle se meut très facilement, l'indicateur ne marque que 16 au bout, et l'ouvrage fait est bon. La charrue est légère, et très bien adaptée au sol léger graveleux sur lequel l'essai est fait. Celle-ci l'emporte sur celle du Canada, qui était plus pesante et convenait à un sol massif et argileux. L'autriche est contente, car quoique nous soyons battus sur l'économie du pouvoir, néanmoins dans une terre argileuse la charrue de Howard aurait à peine été sa longueur. La Toscane essaie ensuite. Son sillon étant fait et l'indicateur attaché, elle repart, l'indicateur vole, les chevaux soufflent et le commissaire marmotte des sacres. Les chevaux arrêtent pour reprendre haleine, et ils repartent. C'est inutile, il marque 175 au bout. Il essaie la meilleur qu'ils aient ensuite, et ils repartent de nouveau, mais le résultat est encore pire que le premier. Les États du Pape essaient ensuite, mais ils ne réussissent pas mieux. Il est évident que la contestation est entre l'Angleterre et le Canada ; et Bell, Busby et Ranson sont amenés en avant, mais on a à présent fini avec les Anglais. Depuis on a essayé les deux autres charrues Canadiennes privément l'une contre l'autre dans un champ séparé, les juges décident qu'une seule concourra, étant toutes deux sur le même modèle, et il était tard, près de 7 heures p. m. Dans l'essai on trouva que la charrue de Paterson, de Montréal, deman-

daît trop de force, et que celle de Bingham, Norwich, C. O., pour sillonner, quoique bonne, ne valait pas celle de Moore. Ainsi l'Angleterre étant la première, pour les raisons que j'ai données, et le Canada second, la contestation fut close, et nous allâmes dîner. Celui-ci avait été fournie par M. Dailly pour cinquante de nous, dans un style splendide. Je puis vous dire que tous nous fîmes justice de son bon repas. Les bons chiens du village étaient présents au champ et à la table, et firent beaucoup pour contribuer à notre bien venue. Les chandeliers employés dans cette occasion venaient, je crois, de l'église. La nappe étant ôtée, plusieurs tostes furent proposés. Entra'autres, par un des jurés : *Les Braves Anglais* peuple qu'ils avaient demandé comme ami pour la guerre avec la Russie. Tous doivent regretter la guerre, vû que tant de leurs concitoyens et parents étaient tombés sur le champ de bataille. Mais cette guerre a fait une chose, elle a fait naître une amitié entre la Bretagne et la France. C'était un grand fait, que la guerre entreprise pour une cause aussi juste avait cimenté une alliance si favorable. Ce jour, aussi, allait leur montrer les Anglais comme leurs amis. Ils étaient reconnaissants pour leurs contributions à leur Grande Exhibition, les remerciant de ce qu'ils avaient emporté leurs instrumens aratoires, et amenés des hommes pour les conduire. Il voyait aussi autour de lui plusieurs plusieurs autres étrangers de autres nations que la nation Anglaise, et il était heureux de leur offrir la bienvenue. Il en mentionnerait surtout un qui était venu la plus grande distance à l'exhibition qui avait traversé la mer de l'Amérique, et avait représenté le Canada dans cette occasion. Il ne pouvait exprimer ses sentimens en disant ce que le Canada avait fait, mais qu'il remarquerait à ses compatriotes et ses confrères agriculteurs présents, qu'une grande partie des braves Canadiens, qui avaient contribué si largement à l'exhibition, et dont la charrue avait été l'admiration de tous, étaient les descendans de leur propre pays, de la belle France, dont le sang coule dans leurs veines. L'autre partie se composait des descendans de l'Angleterre, leur alliée. Il se glorifiait de voir un jeune peuple, descendant de deux telles races, traverser la mer avec leurs productions, pour nous convaincre qu'ils sont dignes de leurs ancêtres. Il conclut par proposer *l'Angleterre et le Canada*.

M. Dennison, de Londres, Vice-Président des Jurés, remercia pour l'Angleterre, exprimant sa reconnaissance pour l'honneur fait à ses concitoyens. Il savait que chaque Anglais était heureux de voir les deux nations si cordialement unies. Comme preuve de ceci, si on en voulait une, ils étaient venus en France avec leurs meilleurs instrumens aratoires, pour montrer que toute nouvelle idée, toute amélioration, qu'ils avaient faite était à sa disposition. Ils n'étaient pas venus tant pour chercher un

trionphe sur les Français dans leurs produits que pour donner et recevoir des informations.

M. A. Perry, de Montréal, fit des remerciemens pour le Canada. Ils les remercia d'abord pour le sentiment manifesté pour son pays. Si l'Angleterre et la France étaient heureuses de se voir si unies, quel était le plaisir que ressentait le Canada où les deux races étaient mêlées et vivaient sous le même gouvernement. Comme Canadien-Anglais c'était un orgueil pour lui de dire que de ces deux grands peuples, si heureusement alliés, les habitants du Canada tiraient leur origine. Les descendants de la France demeuraient dans la Province Est, occupant la rive nord du St. Laurent, dans cette partie de la province presque exclusivement, aussi bien qu'une grande partie du pays bordant la rive sud et les côtes du Richelieu. Les Anglo-Canadiens qui avec raison réclament la Bretagne comme la patrie de leurs pères s'étaient établis plus au sud et à l'ouest. Pour les Canadiens-Français, il dit qu'ils n'ont pas fait déshonneur à leur rare, et leurs produits dans l'exhibition confirmaient bien son assertion. Ceux-ci avaient été dit par tous de qualité supérieure. Si quelqu'un de ceux qui l'entouraient visitait le Canada ils ne se trouveraient pas tout-à-fait parmi des étrangers. Il y en avait des milliers pour les recevoir avec leur mère langue, et que ce serait une bienvenue cordiale. Deux races ainsi unies sous un gouvernement ne pouvaient pas s'attendre à marcher sans quelques jalousies, contestations et différences. Il en avait ainsi été en Canada, à la vérité, mais l'alliance qui existe heureusement entre les pays alliés produisit les plus heureux résultats. Ces différences nationales disparaissent tous les jours. Nous Canadiens-Anglais nous avons un intérêt dans tout ce qui touche au bien-être de la France. Si vos troupes sont victorieuses, nous nous réjouissons; si la maladie et la mort règnent dans leurs rangs, nous sommes tristes de vos pertes, et les victoires communes des armées alliées ajoutent une nouvelle sensation et une nouvelle joie dans tout cœur canadien. Il les remercia encore pour l'honneur fait à lui et à son pays, et qu'il était sûr que ses concitoyens seraient contents de voir ce qui s'était passé ce jour-là. Bientôt après l'assemblée se dispersa, regrettant d'être obligée de dire adieu aussi vite au toit hospitalier de M. Dailly. Madame Dailly dont la beauté et la politesse charmèrent tous les convives, présida dans cette occasion avec beaucoup de grâce.

Le parti retourna à Paris, très content de son excursion.—Cor. du *Montreal Gazette*.

RAPPORT AGRICOLE POUR JUIN.

Pendant le mois de juin et jusqu'à cette date de juillet, le temps a été aussi favorable aux récoltes croissantes que nous pouvions le désirer. Le printemps a commencé

plus tard que d'ordinaire, mais depuis il est presque impossible que le temps ait été plus favorable. Le temps sec en mai a mis les cultivateurs en état de semer leurs grains sous les circonstances les plus favorables, touchant l'état du sol, et nous avons eu assez de pluie et de chaleur subséquemment pour produire la meilleure végétation des grains semés, à l'exception du blé-d'inde, pour lequel le temps ne paraît pas avoir été suffisamment chaud avant le 1er de juillet. Le foin, je suis peiné de le dire, est très clair, et de qualité inférieure, les meilleures prairies ayant une proportion considérable d'herbes naturelles, et d'herbes sauvages mêlées avec du mil, et on y voit rarement du trèfle. Je ne pense pas que le tort causé aux prairies et aux pâturages soit entièrement l'effet de l'hiver et des gelées. La longue sécheresse de l'été et l'automne dernier, après la coupe du foin, et les racines exposées sans aucune herbe pour les couvrir, a du avoir un mauvais effet surtout sur les prairies. Je ne peux pas autrement me rendre compte des herbes sauvages qu'il y a dans les prairies cette année, où l'on n'en voyait aucune l'année dernière. Quand les racines de l'herbe cultivée et du trèfle sont détruites, les herbes naturelles et sauvages les remplacent assurément, et tel est le cas cette année; où l'herbe a été endommagée par les gelées d'hiver ou de printemps, il n'y a pas d'herbe artificielle ni naturelle qui puisse être coupée pour du fourrage cette année. Dans ce pays, la chaleur et l'humidité dans le mois de juin produisent généralement une abondante récolte de foin, même dans les terres qui ne sont pas cultivées d'une manière convenable, mais cette année malgré le mois favorable de juin, la récolte de foin est très mauvaise, sur les terres bien cultivées. Les prairies nouvelles dans le voisinage de Montréal ont généralement manqué l'an dernier, et il faudra qu'elles soient labourées et semées de nouveau ce printemps. C'est une grande différence avec la récolte de foin ordinaire. J'ai remarqué qu'il y a une grande quantité de mil qui n'a pas encore crû, quoiqu'il fleurisse ordinairement vers le 15 de juillet. Cette circonstance retardera nécessairement la coupe du foin, ce qui l'affectera dans sa qualité, et il y en aura qui sera bien mûr avant que l'autre soit prêt à être coupé. Je pense que nous pouvons conclure que la provision de vieux foin sera complètement épuisée dans ce temps où les hauts prix des quelques mois derniers. D'après l'apparence actuelle des grains, il y a toute promesse d'un grand produit de paille, et c'est heureux. Quoique nous ne puissions pas attribuer le défaut des prairies dans cette circonstance particulière à une mauvaise culture néanmoins il est impossible de ne pas voir qu'il faut de grandes améliorations dans notre système de culture. Il faut introduire généralement un meilleur système d'égout, de labour, d'engrais, de sarclage, et de rotation, avant que nous puissions raisonna-

blement attendre des résultats favorables et rémunérateurs de nos terres et de nos labours. Il y a maintenant tout encouragement pour les cultivateurs de s'efforcer à avoir, mais quel est l'avantage des hauts prix pour les cultivateurs, s'ils n'ont pas de produits à vendre? Il peut y avoir des difficultés à rencontrer ici dans nos poursuites agricoles, mais il y a aussi des avantages, qui, je pense, compenseraient bien pour ces difficultés et ne fourniraient aucune excuse à la mauvaise culture. Si l'agriculture, bien conduite n'est pas profitable, il est impossible qu'une mauvaise culture et la rareté de produits payent. J'ai vu des pâturages cette année où il est presque impossible aux animaux de trouver de la nourriture pour supporter leur existence, et comment peut-on s'attendre que des animaux ainsi tenus, puissent rapporter quelque profit à leur propriétaires? Les terres en culture l'an dernier, sans qu'on eût semé aucune graine, n'ont pas d'herbage, pas même d'herbes sauvages pour nourrir les animaux et c'est le cas dans plusieurs endroits. Il doit être nécessaire de dénoncer cette pratique comme mauvaise, à toute personne engagée dans l'agriculture. Dans les années les plus favorables à la production d'herbes naturelles, on ne devrait pas y laisser de terre sans y semer quelque graine. Quand on ne le fait pas, toutes sortes d'herbes sauvages sortent avec les herbes naturelles, et le terrain vient assez vilain qu'il est incapable d'être cultivé, quand par la suite on le labore. On n'a pas habitude ici de laisser la terre en jachère, et quoiqu'on dise de la pratique, comme rendant le sol inutile pour un an, etc., je suis persuadé qu'il serait avantageux dans la plus grande partie des fermes du Bas-Canada de laisser un morceau en jachère chaque année. C'est un excellent moyen de nettoyer le sol, et il donne une occasion de niveler, égouter et labourer la terre en sillons droits. Sans des sillons droits et un labour droit il ne peut pas y avoir de bon labour et sans un bon labour il ne peut pas y avoir de bonnes récoltes.

Heureusement le blé n'est pas encore épié dans le Bas-Canada, ou il ne manquerait d'être endommagé par les mouches à blé que j'ai vues en abondance pendant les quelques jours derniers. Elles font du dommage à l'orge, mais pas autant qu'au blé. Les ravages de cet insecte sont ce qui retarde le plus l'agriculture, mais il n'y en a pas que dans cette province; il est également destructeur dans les Etats voisins, et je crois qu'il a causé quelque dommage dans le Haut-Canada. Il est connu dans les Iles Britanniques depuis 1828, mais elle n'y cause pas autant de dommage qu'ici. Le seul remède connu contre cette peste est de semer tard, avec quelques variétés de blé qui mûrissent en trois mois depuis le temps de la semence, et n'étant pas aussi sujettes au dommage par les insectes, comme les autres variétés. La récolte des patates a une très belle apparence, mais le succès de cette récolte dépend beaucoup d'une saison sèche et il est

impossible de calculer avec certitude les résultats de cette période de leur croissance. Ce légume de grande valeur, a, depuis quelques années, été sujet à une maladie, d'abord dans le germe et ensuite dans son fruit, ce qu'on n'a jamais pu s'expliquer d'une manière satisfaisante. La plantation dans une terre sèche est un des meilleurs remèdes, après une saison sèche. Quelques variétés de patates sont plus sujettes à la maladie que d'autres. La cendre ou des engrais minéraux sont meilleurs que des engrais de ferme, et le sel appliqué au sol avant la plantation, de cinq à dix-minots par acre, est une très bonne application.

Il faut ici une grande variété de graines, et de la meilleure qualité, afin que les cultivateurs puissent s'en procurer dans le printemps. On ne pouvait pas trouver cette variété de graines à Montréal cette année, même des sortes les plus communes. On me fit plusieurs applications pour du blé, de l'avoine, des fèves, des vesces, du sarrasin et du lin, et du mil, dont je ne pouvais pas avoir la qualité requise, ou point du tout. Il n'y a pas de doute que les cultivateurs devraient avoir de toutes ces graines, vû qu'elles croissent si bien ici, mais si on ne peut pas s'en procurer lorsque l'on en a besoin, l'intérêt général en souffre, si on ne peut pas avoir de bonne graine pour la semence ou la plantation dans le printemps. La bonne graine est aussi nécessaire pour avoir de bonnes récoltes, comme une bonne nourriture pour faire de bons animaux; mais les graines doivent être bien cultivées, et les animaux bien nourris, si on ne veut pas qu'ils dégènerent. Il est de grande importance d'avoir des graines de variétés sans mélange, surtout le blé, l'orge, l'avoine et les pois. Quand on sème de ces graines mélangées, elles ont une mauvaise apparence dans le champ, elles ne mûrissent pas ensemble, et ne peuvent faire un bon échantillon. Si les graines se mêlent, le seul moyen pour les séparer est quand elles sont en épis, avant de les battre.

En conclusion, je n'ai jamais vu les récoltes de printemps, à l'exception du blé d'inde, promettre autant à cette période de la saison, que les récoltes présentes. La saison, je suppose, a été un peu froide pour le blé d'inde, quoiqu'il puisse s'améliorer encore. Je n'ai pas besoin d'observer que les récoltes sont bonnes en proportion du soin que l'on donne à leur culture, et s'il en était autrement il n'y aurait aucun encouragement ou récompense pour l'agriculteur habile et soigneux, pas plus que pour le cultivateur maladroit et négligent.

WM. EVANS, Senior.

Côte St. Paul, 10 juillet, 1855.

LITS DE FRAISES.

Les lits de fraises doivent être tenus nets et exempts d'herbes sauvages, les tiges courantes tenues basses jusqu'à ce que le fruit soit cueilli. La terre autour de la plante

ne doit pas être renouée plus qu'il est nécessaire pour la tenir nette. Un arrosement fréquent et abondant, dans le cas de sécheresse, sera très avantageux, il paiera bien le travail par la perfection supérieure, la beauté et la grosseur du fruit.

Avant que le fruit mûrisse, couvrez la terre entre les racines de paille longue et nette, si vous pouvez trouver cette article après un hiver rigoureux, ou une couche de tan ou de bran-de-scie tiendra la terre humide et épargnera en même temps le fruit d'être couvert de boue, lorsqu'il pleut. On ne doit jamais employer du plâtre pour les fraises, nous avons appliqué une fois cet article commode sur une partie du lit de fraises, et nous avons eu la satisfaction de contempler un superbe feuillage, mais elles ne produisirent rien que du feuillage. Il avait été appliqué quand la plante était en fleur. Nous nous proposons d'employer autrement notre plâtre à l'avenir.

Nous nous sommes aperçu qu'il avait eu un même effet appliqué aux pommiers et autres arbres fruitiers en fleur. S'il en est ainsi, il serait bon que les personnes qui sont pour semer du plâtre dans les vergers évitassent de le faire quand les arbres sont en fleur.—Co. Ontario Times.

—:—

TEMPS CHAUD, GARDEZ VOUS DES EXCÈS.

L'arrivée des chaleurs nous avertit d'être prudents même dans les choses nécessaires. Les statistiques font voir que le plus grand nombre de morts par l'imprudence arrive quand un temps froid est soudainement suivi par une chaleur intense; et la raison est que le monde souffrant de ce changement, risque étourdiment sa santé pour se rafraîchir. Un travailleur a bien chaud il court à un ruisseau, boit de l'eau froide avec excès, et meurt quelques heures après. Une autre personne cherche du soulagement dans le julep, colblers et autres rafraîchissemens et le résultat est une grande excitation de la poitrine au lieu d'en diminuer l'action, et souvent la mort s'ensuit. Un troisième est tenté par des fruits nouveaux, soit qu'il en mange trop ou qu'il en mange qui ne soit pas mûrs, et son indiscretion lui coûte la vie. Un quatrième, cinquième et sixième violent les lois de la santé en d'autres manières, et ont des indispositions, s'ils ne sont pas enlevés par des maladies graves. Et ainsi cela continue jusqu'à la fin du chapitre.

La vertu de tempérance, dans ce tempsci, est incalculable. Nous n'entendons pas seulement la tempérance dans l'usage des liqueurs distillées, mais la tempérance en toutes choses, mais surtout dans le manger, le boire et le travail. Une indigestion quand le thermomètre est à 90 degrés, est presque une mort certaine. Même une légère surcharge de l'estomac, ou se permettre de manger un article indigeste, nous donnent des crampes violentes, si non un très mauvais choléra. Mais manger trop peu, ou éviter les viandes et les fruits tout à fait, comme le font les théoriciens, est un erreur seulement

moins dangereuse. Le plus sûr moyen est de continuer la nourriture ordinaire, quelque elle ait été, prenant soin, cependant, d'en manger avec modération, ce qui est la tempérance. Il en doit être de même dans le boire. C'est une folie que de boire des liqueurs spiritueuses pour se rafraîchir, de même que faire tort aux organes digestives en buvant du soda et en mangeant de la crème à la glace avec excès. La nature souffre invariablement quand on essaye soudainement à se rafraîchir lorsque l'on a chaud. La modération en toutes choses est indispensable. Se jeter dans la rivière, boire de l'eau à la glace avec excès, ou amener toute autre chose froide en contact soudain avec le corps quand il est échauffé, c'est jouer avec sa santé et sa vie.

Les excès dans le travail sont une source fertile de maladie, et quelquefois de mort en temps de chaleur étouffante. Aucun homme ne peut faire autant d'ouvrage un jour de chaleur, ou sous un soleil brûlant d'été, qu'en hiver, ou à l'abri. Ce ne sont pas seulement les journaliers qui sont en danger. Tout effort du système nerveux ou même musculaire, affecte assurément la santé. Un homme sage économisera toujours sa force en été. Quiconque travaille trop, de quelque manière que ce soit, épuise le pouvoir nerveux, dont une partie aide la digestion; et la conséquence est que, quand il revient chez lui, fatigué et affamé, et qu'il a un bon repas à manger, il est frappé de coliques bilieuses, dysenterie ou choléra. Oter ses vêtements lorsque l'on a chaud, et s'asseoir dans un courant d'air, est une erreur commune; et les grines de plusieurs cas de consommation, ont été semées de cette manière, dans des hommes pleins de santé. Soyez tempérrant dans vos travaux et vos plaisirs, dans le sommeil et dans vos veilles, si vous voulez éviter les maladies qu'occasionnent les chaleurs, et qui sont si souvent fatales.—Phil. Leger.

—:—

ROUES DE WAGGONS.

Il est évident que plus les roues d'une voiture sont grandes, moins le fardeau est pesant, de manière à ce que le centre de leur circonférence devienne de même hauteur que la poitrine du cheval. En outre, de grandes roues produisent moins de friction, parceque leur vélocité est moindre que des petites et celles-ci enfoncent plus sur un chemin mou, augmentant par là la difficulté du transport. L'avantage des plus grandes roues que les ordinaires sera plus évident si nous considérons que l'appui est au bas. La hauteur moyenne des roues de devant ordinairement n'est pas au-dessus de quarante pouces, qui donnerait seulement au cheval une force pour lever de vingt pouces au-dessus de la pesanteur; de plus la pesanteur est à une trop grande distance au-dessous des flancs du cheval. Si nous augmentions la hauteur de la roue jusqu'à soixante pouces, cela donnerait un pouvoir de lever de trente pouces à l'attelage; laissant encore la pesan-

teur suffisamment basse, et faisant une différence en faveur des chevaux de cinquante par cent.

Nous ne voyons aucune bonne raison pour laquelle les roues de derrière devraient être plus grandes que celles de devant. Il nous semble qu'elles devraient être égales, malgré l'opinion contraire de quelques voinriers. Supposons, par exemple que les roues de devant fussent de quatre pieds, et celles de derrière de six. L'inclination de la ligne de traction tendrait à enfoncer la charge dans la terre, et conséquemment augmenterait la difficulté de la tirer. S'il y a quelque avantage à avoir des roues de différente hauteur, pourquoi les constructeurs intelligents de chars à vapeur n'en ont-ils pas profité? L'avantage des grandes roues est quelque peu diminué, à la vérité, par la difficulté qu'il y a de tourner dans un cercle étroit, mais les roues qui sont d'égale hauteur n'augmentent pas cette difficulté.

Comme l'appui de la roue est au bas, il s'ensuit que sa motion augmente à mesure que la distance du bas augmente, et si une ligne horizontale (imaginaire) était tirée, passant par le centre de la motion, la vélocité de cette partie au-dessus de la ligne serait cinq fois plus grande que la partie inférieure.

Un wagon avec un attirail de deux poutres enfoncées dans la terre quatre fois plus qu'une autre de quatre poutres, toutes autres choses étant égales. Le dernier ayant le double d'espace pour soutenir la charge et seulement la moitié de la pesanteur sur un espace donné. Je fais mention d'un attirail de quatre poutres seulement pour l'illustration, car deux ou trois poutres et demie sont bien suffisants. Espérant que quelques mécaniciens intelligents pourraient faire quelques améliorations à ces suggestions.

Je suis, messieurs,

V. FORGERON.

Mississippi Conservator.

— 10 —

POIDS ET MESURES DE DIFFÉRENTS PRODUITS DE FERME ET AUTRES CHOSES DANS LES DIFFÉRENTS PAYS.

En Angleterre et en Amérique, le grain est généralement mesuré au minot, quoique ça ne soit pas la même mesure : car ici nous nous servons du minot de Winchester, qui contient 2,150, 42-100 poutres cubées. Là, depuis 1826, la mesure légale est appelée le minot impérial, qui contient 2,218 poutres cubées; de sorte que 32 de leurs minots équivalent presque à 33 des nôtres.

Ce qui suit sont les pesanteurs commerciales d'un minot de différents articles, savoir : Blé, fèves, patates et graine de trèfle, 60 livres; blé-d'inde, seigle, graine de lin et ognons, 56; le blé-d'inde en épi pèse 70 livres; le sarasin, 52; orge, 48; graine de chanvre, 44; graine de mlk, 45; fèves à castor, 46; avoine, 35; son, 20; graine d'herbe bleue, 14; sel, 50, suivant un ôtat; mais le sel d'Onondaga pèse 56; (In

pesanteur réelle du sel grossier est de 85 livres le minot;) pommes sèches, 24; pêches sèches, 33, suivant un état dernièrement publié dans plusieurs journaux, mais suivant notre expérience tous deux sont faux; nous avons des milliers de minots vendus à 22 livres le minot, qui mesure environ trois picotins.

Mesure par Tas (Heaping Measures.)

— Les patates, les navets et les légumes comestibles, les pommes et autres fruits, la farine et le son, et dans quelques Etats l'avoine se vendent pas tas, qui contiennent 2,815 poutres cubées. La forme d'un minot de Winchester est un cercle à côtés droits de 8 poutres de haut et 18½ de diamètre. Une boîte de 12 poutres carrés, avec des côtés de 7-7 1-31 poutres de haut, tient ½ minot.

Mesures de Grain Comparatives.— Outre la différence entre les minots de Winchester, impérial et par tas, (*heaped-bushel*), ci-dessus mentionnés, il y a 1 douzaine ou plus de minots locaux. Par exemple, à Anington, Ang., 9 gallons; à Penrith, 16; à Carlisle, 24; à Chester, 32, etc. En France, le sétier est comme 4.427 à 1,000 comparés avec le minot impérial; c'est-à-dire 4.427-1,000 minots. En Hollande, le mail est comme 3.167. En Prusse, le *schffel*, 1,476. En Pologne, le *korsee*, 1,451. En Espagne, le *funeaga*, 1,599, c'est-à-dire, 99-1,000, au-dessus d'un minot.

Mesure par Barril.— Riz, 600 livres; fleur, 196 livres; poudre, 25 livres; cidre et autres liquides, 30 gallons; blé-d'inde, 5 minots, égrené. Les récoltes sont estimées par cette dernière mesure, et le blé-d'inde est acheté et vendu dans presque tous les Etats du Sud et de l'Ouest. A la Nouvelle-Orléans, un minot de blé-d'inde est un quart à fleur plein d'épis. Dans quelques endroits, de l'Ouest, on compte ordinairement cent épis pour un minot.

Mesure par Tonneaux.— Un tonneau de foin ou autre article lourd vendus ordinairement à cette mesure, est de vingt grosses; c'est-à-dire, 2240 livres; cependant en plusieurs endroits, cette vieille façon ridicule a été mise de côté, et on compte seulement 2000lbs. par tonneau.

Un tonneau de bois rond, consiste en 40 pieds cubés; carré, 54 pieds. Un tonneau de vin est de 252 gallons. Un *quart* (8 minots) de blé-d'inde, est la quatrième partie d'un tonneau, ou huit minots impériaux. C'est une mesure anglaise, inusitée en ce pays, et néanmoins il est très nécessaire de la connaître pour comprendre les rapports agricoles. Ainsi que plusieurs des poids et mesures suivants:—

Un laste de savon, de cendre, de hareng, etc., 12 barrils; de blé-d'inde, 10 quarts; de poudre à canon, 24 barrils; de lin ou de plumes, 1,700; de laine, 12 sacs.

Un sac de laine, est 22 stones, 14 livres par stone, 308 livres.

Un bol de laine, est le même poids. Une balle de laine est 17 stones 2 livres, 240

livres, charge pour un cheval. 1 quart de quintal (*tol*) de laine est 2 stones; c'est-à-dire, 28 livres; 6½ *loads*, cinq voyes (1 *wey*) et 2 *weys* 1 sac.

Un *clove* de laine est 7 livres, ou une demi stone. Rappelez-vous bien qu'une stone est 14 livres. En parlant de laines, plumes, etc.; mais quand on l'emploie pour le bœuf, poisson ou autres viandes, elle n'est que de 8 livres.

Une botte (truss) de foin, nouvelle, 60 livres, ancienne, 66; de paille, 40 livres. Une charge, 35 bottes.

Une tinette de beurre est de 56 livres; une cuve (*tub*) 84 livres.

Une pinte écossaise contient 105 poutres cubées, et est égale à 4 pintes anglaises.

Un farlot de blé est 2¼ pintes écossaises.

Poids de troie et avoir-du-poids; 144 livres avoir-du-poids, sont égales 175 livres de troie; 175 onces de troie, sont égales à 195 onces avoir-du-poids. Tous les métaux précieux se vendent et s'achètent à la mesure de troie.

Un kilogramme de France, est 1,000 grammes, et égal à 2 livres, 2 onces, 4 grains avoir-du-poids.

Un chaudron de charbon, est de 58½ pieds cubés, généralement estimé à 36 minots. Un minot d'antierax pèse 80 livres, qui fait la pesanteur d'un chaudron, 3,880.

Pesanteur d'un pied cube; de sable ou terre légère, 95 livres; sol compacte, 124; terre forte ou argileuse, 127; pure argile, 135; mixture de pierre et d'argile, 160; maçonnerie de pierre, 200; brique, 125; fonte, 450; acier, 489; cuivre, 486; plomb, 709; argent, 653; or, 1,203; platine, 1,218; verre, 180; eau, 62; suif, 59; liège, 15; chêne, 73; mahogany, 66; air, 0,0753. Dans l'état ci-dessus on écarte les fractions.

Une balle de coton, en Egypte, est de 90 livres; en Amérique, une balle commerciale est de 400 livres, mais elle varie dans les différents Etats, de 280 à 720 livres. Le coton de l'Île de Mer est mis en sacs de 300 livres.

Une balle de foin, est de 300 livres.

Une corde de bois, est 128 pieds solides; ordinairement de 8 pieds de long, 4 de haut, et 3 de large. En France une corde de bois est de 576 pieds.

Un tas de bois, est 108 pieds solides; 12 pieds de long, 3 pieds de haut, 3 pieds de large. Un *skid de bois*, est un paquet rond de petits batons, de 4 pieds de long, ayant à un bout 16 poutres et à l'autre 23 poutres; un troisième cran, 28 poutres; un quatrième 33 poutres; un cinquième 38 poutres. Ils se vendent au cent.

Les fagots sont des paquets de broussailles de 3 pieds de de long, et 2 pieds de tour. Une charge de fagots est de 50 paquets. Un quintal de bois est 100 livres. Tout le bois de chauffage devrait se vendre à la livre.

Une perche de pierre, est de 25 pieds cubes, empilée, ou 22 en muraille.

La chaux et le sable à une perche de pierre. Trois picotins de chaux, et deux tiers d'une charge de sable.

Pesanteur de chaux; un minot de pierre à chaux pèse 142 livres; après être brûlée, en sortant du four, elle pèse 75 livres; montrant que 67 livres d'acide carbonique et d'eau en ont été extraites par le feu. Ce minot de chaux absorbera 20 livres d'eau, appliqué pendant plusieurs jours, et sera alors dans un état de poudre sèche, pesant 93 livres; faisant voir que 18 livres d'eau ont été converties en substance solide et et sèche.

Pour mesurer un tonneau de foin; cent pouces cubes de foin en tas solide, pèsent un tonneau.

Pour peser les bêtes à cornes; assurez-vous du contour derrière les épaules, et la longueur du dos, de la croupe, à un point, même avec le point du paleron; disons que le contour ait 6 pieds 4 pouces, et la longueur, 5 pieds 3 pouces, qui, multipliés ensemble donnent 31 pieds. Multipliez ceci par 23, nombre de livres accordé au pied; entre 5 et 7 pieds de contour, est le résultat de 713 livres, pour le nombre de livres de bœuf dans les quatre quartiers. Les contours de 7 à 9 pieds donnent 31 livres au pied. Les bêtes à cornes doivent être grasses et carrées pour donner la pesanteur.

Pour mesurer le grain en coffres, multipliez la longueur et la largeur ensemble, et ce produit par la hauteur en pouces cubes, et divisez par 2,150 et vous aurez le nombre de minots.

Pour mesurer le blé d'inde en épi, trouvez les pouces cubes comme ci-dessus, et divisez par 2,815, les pouces cubes dans une mesure par tas, et prenez les deux tiers du quotient pour le nombre de blé d'inde égrené. C'est sur le principe de donner trois demi-mesures par tas d'épis pour faire un minot de grain. Quelques-uns ne forment pas et d'autres surpassent cette mesure.

Mesure de bois de service; les planches se vendent à la longueur. Multipliez la largeur en pouces de n'importe quel nombre de morceaux de longueur égale, par les pouces de la longueur. Divisez par 144, et le quotient est le nombre de pieds, pour toute épaisseur au-dessous d'un pouce. Chaque quatrième pouce d'augmentation en épaisseur, ajoute un quart au nombre de pieds dans la mesure.

Mesure de terre; chaque cultivateur devrait avoir une mesure, une perche légère de 16½ pieds de long, pour mesurer la terre. Par une petite pratique il peut apprendre à enjamber une perche en cinq enjambées, ce qui conviendrait très bien pour les ouvrages de ferme ordinaires. Assurez-vous du nombre de verges en largeur et en longueur d'aucun lot que vous désirez mesurer, multipliez l'un par l'autre, et divisez par 160, et vous avez le nombre d'acres, vu que 160 verges carrées font un arpent carré.

Si vous désirez mettre un acre carré à part, mesurez 13 verges de chaque côté. Il marquera une verge pour la mesure.

Mesure des terres du gouvernement; un township à 5 milles carrés, et contient 36 sections, 23,040 acres. Une section d'un mille carré, 640 acres. Un quartier d'un demi mille carré, 160 acres. Comme il a 160 verges carrées, une bande d'une verge de large ou chaque verge en largeur est un acre. Un demi quartier de section, a un demi mille de long, nord et sud, presque universellement, et un quart de mille de largeur, 80 acres. Un quartier de quartier de section, est un quart de mille carré, 40 acres, est la moins grande étendue, excepté les fractions, qui soit vendue par le gouvernement. Le prix est \$1 26 l'acre.

Mesure d'un mille; pendant que nous étions engagé dans cette importante compilation, nous avons reçu le tableau suivant d'un ami, dans l'Etat du Maine, qui, remarquant le peu de disposition qu'ont quelques personnes à recevoir un journal agricole, "parceque" disent-elles "il regarde le système du livre de culture" il engage à prendre la charrue; ou il n'ont pas le moyen de se le procurer. Nous sommes chagrin de leur pauvreté, mais encore plus de leur ignorance, et leur détermination stupide d'y rester. Ce simple article, qui n'est que la cinquième partie de ce que nous leur donnons pour un écu, leur coûterait cinquante fois le prix de la charrue, en travail, pour glaner cette information dans des livres qui leur coûteraient cinquante piastres. Nos mesures de distance sont par milles anglais étalens, qui ont 5,280 pieds de long, ou 1,760 verges ou 320 perches; un mille géographique anglais est égal à 2,025 verges.

	Verges.
Ancien mille Ecossois	1 mille Anglais et 224
Ancien mille Irlandais	1 " " 480
Mille Allemand court.	3 " " 1,579
" " long.	.5 " " 1,326
Mille Hanoverien.	.6 " " 999
Mille Toscan.	.1 " " 48
Mille Russe.	.4 " " 1,197
Mille Danois.	.4 " " 1,204
Mille de Dantze.	.4 " " 1,435
Mille Hongrois.	.5 " " 313
Mille Suisse.	.5 " " 353
Mille Suédois.	.6 " " 1,140
Mille Arabe.	.1 " " 380
Mille Romain Moderne	132 verges moins que le mille Anglais.

LONGUEUR DES LIEUES.	
Lieue Française de poste	2 milles Ang. et 742
Lieue Française.	3 " " "
Lieue Anglaise.	3 " " "
Lieue Espag., Juridique.	3 " " 1,115
Lieue Portugaise.	.3 " " 1,480
Lieue de Flandr.	.3 " " 1,584
Lieue Espag., Commune.	.5 " " 376

LONGUEUR D'AUTRES MESURES.	
Parasange Perso.	.3 milles Anglais et 806
Werste Russe.	.6 " " 593
Beine Turque.	.1 " " 66
Un mille géographique Allemand	est égal à 4 milles Anglais ou 8,100 verges.

MESURES DE L'ÉCRITURE.

"Un Voyage de Jour de Sabbat" est

1,156 verges, environ deux tiers de mille. Un voyage d'un jour est 3½ milles. Une canne (reed) est 10 pieds 11½ pouces. Une palme est 3 pouces. Une brasse est 6 pieds. Un pied gre est 12½ pouces. Un pied hébreux est 1,212, 1,000 pieds anglais. Une coudée est 2 pieds. Une grande coudée est 11 pieds. Une coudée égyptienne est 21,879, 1000 pouces. Un emssan est 10,941, 1000 pouces.

Comme toutes les superficies de tous les Etats et Comtés sont exprimées en milles carrés, on doit se rappeler qu'un mille est 40 acres.

Nombre de verges carrées dans un acre. —Anglais, 4,840; écossois, 650; irlandais, 7,840; Hambourgh. 11,545; Amsterdam, 6,722; Dantze, 6,650; France, (hectare), 11,050; Prusse, 3,053.

Mesure de l'engrais.—Il est généralement mesuré par charge, ce qui est presque aussi défini que la phrase: aussi gros qu'un morceau de craie. On devrait le mesurer à la verge cube ou à la corde. Une verge cube est 27 pieds cubes, chacun desquels contient 1,728 pouces cubés. Une corde cube est 928 pieds cubés. Comme la plupart des cultivateurs ont une idée de la grosseur d'un morceau de bois contenant une corde, ils compareraient aisément avec la quantité d'engrais, si on l'établissait par cordes. Toute charrette ou wagon, avant de laisser la boutique du voiturier, devrait porter en écriture mesurable le nombre de pieds et de pouces cubes qu'elle contient. Ceci mettrait le propriétaire qui aurait lu le *Plow*, en état de calculer le montant de sa charge de grain, légumes, terre, pierre et engrais.

Pesanteur de l'engrais.—Un pied solide d'engrais d'étable à demi pourri, pèse, moyenne, 56 livres. S'il est sec, il donnera 48 livres au pied. Une charge d'engrais, ou 36 pieds cubes, de la première qualité, pèse 2,016 livres; de la seconde qualité, 1,728 livres. Pesanteur d'un acre. Huit voies de première qualité, pesant 16,128 voies, donnent 108 livres par chaque verge carrée, et moins de 2½ livres par chaque pied carré. Cinq voies donnent 63 livres par verge. Un acre contenant 43,560 pieds carrés, le calcul de livres par pied d'aucune quantité par acre se fait aisément.

La mesure de l'esprit, peut se déployer considérablement dans toute jeune personne qui voudra étudier avec soin ces colonnes, que nous avons préparées avec beaucoup de travail pour l'avantage de tous ceux qui mesurent la capacité de notre entendement à donner une information utile par notre histoire mensuelle de matières calculées, du moins dans ce but, pour élever les esprits de nos lecteurs bien au-dessus de ceux qui restent dans l'obscurité d'une ignorance obstinée, par leur économie mal calculée en ne patronisant pas les journaux d'agriculture et les écoles—*Thé Plow*.

LES PREMIERS JOURS DU HAUT-CANADA.

Le *Journal du Bureau d'Agriculture du Haut-Canada* contient un écrit du Shérif Ruttan.

Voici une esquisse de la Province Supérieure, à une période très rapprochée de la venue des patriotes de W. E. :—

“ Je suis un des plus anciens de ce pays, après son établissement par les loyaux, et je me rappelle bien du temps où, comme l'observe l'Evêque Berkley, un homme pouvait être propriétaire de 10,000 acres de terre en Amérique et manquer de moyens suffisants pour acheter son déjeuner ! La moitié de la terre sur la Baie de Quinté, le jardin du Canada, se serait vendue pour £5 ; un lot de 200 acres, et plusieurs autres, se sont vendus pour *half a Joe* ! Ceci n'est rien d'étonnant quand je vous dirai qu'il y eut une grande rareté de provisions, pendant deux ou trois ans consécutivement, en conséquence du défaut de la récolte. Ce qui amena la famine “ l'année rare ” (vers 1700, si je ne me trompe pas) fut l'entière destruction des daims par les loups pendant deux années consécutives. La neige restait sur la terre depuis le mois de décembre jusqu'au mois d'avril, et il y en avait de quatre à cinq pieds d'épaisseur. Dans le mois de février, de la dernière de ces années, un de mes proches parents envoya jusqu'à Albany, dans l'Etat de New-York, distance de plus de 200 milles, pour avoir quatre minots de blé-d'inde ! Et ils furent emportés par deux hommes en raquettes. Ils mirent environ huit semaines à faire ce voyage, et pendant ce temps environ un tiers en fut de nécessité consommé par les hommes. Le reste de cette précieuse cargaison broyé dans un mortier fait d'un tronc d'érable, avec des racines mucilagineuses bouillies dans un peu de lait, constituèrent la nourriture principale de deux familles, de sept âmes, durant l'espace de quatre à cinq mois ! J'ai entendu dire que les plus anciens colons avaient dit que la provision ordinaire de poisson avait même manqué. Le peu de bêtes à cornes et de chevaux que les colons s'étaient procuré à grands frais, étaient tués pour s'en nourrir. Le chien fidèle était dans plusieurs circonstances sacrifié pour suppléer à cette nourriture qu'il avait souvent été le moyen par lequel son maître si bon, mais maintenant mourant de faim, se l'était procurée. La famine cette année était générale partout la Baie de Quinté, et la détresse était telle que plusieurs personnes moururent de faim. Dans la colonie de la Baie à Foin, il y eut un découragement général. On trouva quelquefois dans le mois d'avril, un mari, père de famille enterré dans la neige, dont il y avait une épaisseur moyenne de cinq pieds sur la terre, tandis que dans le même temps on voyait dans une cabane le terrible spectacle d'une mère mourante pressant sur son sein son enfant mort, encore dans une position attendant cette substance que sa mère n'avait pu lui donner plus longtemps.”

HISTOIRE DU MELON.

L'histoire du melon d'eau si estimé pour son goût délicieux et rafraichissant, aussi bien que celle du melon muscat ou cantaloup, qui est également estimé pour sa pulpe aromatique, nous fait voir qu'ils sont connus depuis longtemps. Le premier généralement considéré comme melon des Juifs, mentionné dans différentes places dans la Bible, est, *croit-on*, originaire de l'Egypte, ou de l'Inde Méridionale, où il a été cultivé de temps immémorial. Il semble qu'il aurait été inconnu aux anciens Grecs et Romains, vu qu'on n'en peut trouver aucune information dans leurs auteurs. Le melon muscat, originaire, dit-on, de l'Asie, était connu des physiciens Grecs et Romains, et ses propriétés sont par eux décrites au long.

L'espèce de melon la plus estimée parmi les amateurs dans différentes parties de l'Europe, et décrite, est le “Cantaloup” ainsi appelé d'une place à environ quatorze milles de Rome, où est la maison de campagne du Pape, où ce fruit a été longtemps cultivé. Cette espèce dit-on, y a été importée de cette partie de l'Arménie qui aboutit à la Perse, où il croit bien et en abondance. La chair de ce melon, quand il est bien mûr, est délicieuse, et peut être mangée sans crainte qu'elle fasse tort aux estomacs faibles et sujets à la dyspepsie. La forme du Cantaloup est généralement ronde, avec une écorce rude, humide et ridée. Ce fruit est petit, et la chair, en grande partie est jaunâtre, cependant elle est verte dans quelques-uns.— *Rapport de l'Office des Patentes.*

—:—

LES RECOLTES.

Jamais de mémoire du plus ancien habitant, les récoltes, surtout le grain anglais, dans cette partie de la province, n'ont promis une aussi abondante moisson que les présentes. Nous sommes allé dans une partie des comtés de Compton et de Stanstead au commencement de cette semaine, et ça réjouissait de voir les beaux champs de blé, d'orge et d'avoine que rencontrait l'œil partout. Les patates ont une très belle apparence ; le blé-d'inde quoique tardif, paraît sain et vigoureux. Le foin sur les terrains bas, est, suivant notre opinion, moyen, mais sur les terrains élevés, où il a souffert de la sécheresse l'an dernier il sera beaucoup au-dessous de la moyenne. Néanmoins la quantité extra de paille et autres fourrages suppléera à ce défaut. Nous sommes informé que les cultivateurs ont en quelques endroits semé du blé-d'inde pour la nourriture de l'automne. Un cultivateur intelligent, de Hatley, nous informe qu'il en a semé un demi arpent, partie en blé-d'inde de l'Ouest et partie en blé-d'inde du nord, dont il espère plus de fourrage que de deux arpents de son meilleur champ de fauchage. Nous sommes persuadé que les cultivateurs trouveraient que l'adoption de ce plan pour se procurer de la nourriture pour l'automne leur serait très avantageuse. Si il était

généralement adopté, il empêcherait la nécessité supposée de faire paître dans les prairies fauchées dans le printemps et dans l'automne. Il n'y a rien de mieux pour les vaches à lait que les tiges de blé-d'inde, soit vertes ou sèches. Le quantité extra de beurre ainsi produite paiera plus que le coût de la culture du blé-d'inde. L'expérience a prouvé que le champ fauché, si on n'y fait paître les animaux restera en bonne condition sans être engraisé. Comme le foin est destiné à devenir une des récoltes les plus profitables dans ces townships, il est important d'adopter le meilleur plan pour en augmenter la quantité sans épuiser le sol. La rareté du foin l'hiver dernier, a obligé plusieurs de faire paître leurs animaux dans leurs champs fauchés ce printemps, ce qui aura l'effet de détériorer la récolte de foin. Si l'herbe qui pousse après le fauchage du foin est laissée à pourrir sur la terre pendant l'hiver au lieu de la faire manger par les bêtes à cornes, elle protège les racines pendant l'hiver, et avec les gaz, etc., l'atmosphère fournissant Peau et l'absorption nécessaires, le sol reçoit l'équivalent du foin enlevé, et reste ainsi en bonne condition. Ces faits font voir l'importance de semer et planter du blé-d'inde pour la nourriture d'automne, et aussi des navets des carottes et autres racines pour les bêtes à cornes.— *Gazette de Sherbrooke.*

—:—

Betteraves à Sucre comme Récolte de Champ.—M. A. Y. Moore, Président de la Société d'Agriculture de l'Etat du Michigan dit que la racine qui lui a rapporté la plus grande quantité de lait, est la betterave à sucre.

D'autres ont trouvé que la betterave à sucre avait une valeur supérieure, tellement, qu'un cultivateur, à notre connaissance l'a cultivée comme une récolte de champ pendant plusieurs années. Il dit qu'elle produit aussi abondamment qu'aucune autre racine, à l'exception de la carotte. Il pense, aussi, qu'elle est supérieure pour les vaches à lait, à toute autre racine ou légume quelconque. Il nous informe que le beurre fait en hiver des vaches nourries de cette racine, en addition à leur ration de foin, est une quantité aussi grande qu'en automne, et presque aussi riche en couleur et en qualité.

Pour s'assurer une bonne récolte de betterave, surtout de la betterave blanche de Syésie, la graine doit être trempée, car autrement elle germe lentement, ou point du tout en temps de sécheresse ; le sol doit être bien labouré et pulvérisé ; les rangs doivent avoir 3 pieds entre, pour qu'on les cultive avec facilité.

—:—

CORRESPONDANCE.

A l'Editeur du *Journal du Cultivateur.*
Monsieur,—Voulez-vous avoir la bonté d'insérer dans vos colonnes la lettre suivante du Secrétaire Trésorier du Bureau d'Agriculture, en réponse à une lettre qui fut publiée dans votre jour-

nal pour le mois de juillet, sous la signature d'*Un Cultivateur de Québec*, qui paraît désirer blâmer quelqu'un parce que le rapport de la Société d'Agriculture du Comté de Québec, n'a pas paru dans le *Journal du Cultivateur*. Un Cultivateur de Québec doit se rappeler que les devoirs du Secrétaire de la Société du Comté sont nullement payés par la commission accordée par la loi, et si quelque monsieur a assez de patriotisme pour entreprendre la charge pour le profit du district dans lequel il réside, il doit au moins être traité respectueusement.

Votre très obt. serviteur,

ISAAC R. ECKART.

Québec, 23 juillet, 1855.

{ Bureau d'Agriculture,
Montréal, 17 juillet, 1855.

Cher Monsieur,—Dans votre lettre précédente, j'ai compris que vous vous enqueriez du rapport de la Société d'Agriculture de Québec, et non du rapport que vous m'avez envoyé cette année. Je dois dire que j'ai eu le rapport de M. Dunscomb, daté du 18 février, 1855, et il est excellent.

Je dirai à notre Président le Major Campbell, que M. Dunscomb désire que ce rapport soit publié dans le *Journal du Cultivateur*, et je suis sûr qu'il ne fera pas d'objection d'en envoyer une copie à M. Ransay à cet effet..

Je suis, mon cher monsieur, etc.

WM. EVANS,
S. T. B. A.

A J. R. Eckart, écr., etc., etc.

A l'Éditeur du *Journal du Cultivateur*.
{ *Ain House, en Angleterre,*
25 juillet, 1855.

Monsieur,—J'ai été un lecteur du journal depuis son existence, et je l'ai trouvé très intéressant, comme c'est le seul papier qui soit publié dans cette partie de la province, entièrement dévoué à l'agriculture. J'espère que vous m'excuserez si j'exprime ma surprise et mon désappointement de ne voir aucune information originale ou locale dans les pages du journal, nonobstant l'appel pressant aux Sociétés d'Agriculture et à leurs membres pour écrire dans les colonnes de votre papier. Si une contribution libérale de communications et de recherches étaient l'index et le résultat du progrès et de l'amélioration, le défaut d'icelles dans le seul jou. agricole que nous ayons, indiqueraient que les cultivateurs du Bas-Canada sont très arriérés. Je réserve à un article éditorial dans le numéro de janvier dernier du journal sur lequel je me permettrai de demander la considération des sociétés et des individus. En suivant le chemin que vous avez tracé, la correspondance entre les cultivateurs pratiqués dans

les colonnes du journal, serait d'une bien plus grande utilité pratique que tout ce que vous pouvez extraire soit des papiers d'Europe, d'Amérique, ou même du Haut-Canada. Il est au-dessus du pouvoir humain ou de l'habileté de forcer le Bas-Canada, avec ses six ou sept mois d'hiver, d'admettre le système de culture qui pourrait être pratiqué avec succès dans des climats plus au sud ou plus tempérés. Nous devons nous soumettre aux circonstances, ou elles nous ruineront ; et nous devons tâcher de trouver un système adapté à notre sol et à notre climat. Je vis avec plaisir que la Société de Montréal, en avertissant ses prix pour les récoltes l'an dernier, passa un règlement à cet effet, que tous compétiteurs heureux devraient remplir une formule fournie par la société, montrant la nature du sol sur lequel leurs grains avaient crû, l'espèce de graine semée, l'engrais la culture, etc. C'est, je pense, un pas dans la bonne direction, et j'espère apprendre (car je désire beaucoup le savoir), comment les grains, qui ont reçu des prix ont été cultivés, afin que j'en adopte le système, ainsi que d'autres. Une telle information, je pense, devra trouver place dans le *Journal du Cultivateur*, et il n'y a pas de club de cultivateurs que je connaisse en Canada, ou de tels sujets soient discutés. Je pense que toutes nos sociétés devraient imiter celle de Montréal, en obligeant ceux qui remportent les prix à montrer les moyens qu'ils emploient, et mettre le résultat devant le public, de quelque manière que ce soit. Si une telle information reste dans le bureau du Secrétaire, ou n'est vue que par les Directeurs des Sociétés, eux seuls en profiteront, qui, doit-on le supposer, en ont le moins besoin, vu que les Directeurs des Sociétés semblent devoir être des hommes capables dans cette branche, pendant que nous qui n'avons pas atteint la connaissance des premiers principes du sujet, nous sommes laissés à errer dans l'ombre, n'améliorant la culture de nos terres qu'autant que nous recevons de renseignements. Je sais qu'il y a des personnes qui ne se donneraient pas la peine de donner des explications, pensant que les sociétés n'ont rien d'autre chose à faire que d'avoir des exhibitions et distribuer des prix. J'ai même entendu dire à un Président d'une société d'agriculture qu'il était d'opinion que chaque homme a seul le droit de tirer avantage de sa propre habileté quoiqu'il ait partagé dans les prix offerts par la société. Je pense autrement. Que les sociétés d'agriculture voient à ce que l'argent public qui leur est confié soit dépensé pour le bien public. En payant les prix les sociétés ont acheté le droit patent que chacun qui remporte un prix peut penser avoir pour son habileté. Ah ! M. l'éditeur ce fut un excès de charité qui vous fit dire que " tout homme désire faire connaître ses pensées au monde quand il sait qu'elles seront avantageuses à ses concitoyens." C'était dans l'intention en quelque sorte de répondre à votre appel dans

l'article ci-dessus mentionné que je vous adresse en ce moment. Je ne sais pas trop de quelle manière me présenter. Si d'être depuis longtemps engagé dans l'agriculture pratique me donnait le droit de m'appeler cultivateur ancien, j'y ai quelque droit, mais comme cultivateur scientifique, je suis très jeune en vérité. Je viens donc plutôt pour avoir des informations que pour en donner. Cependant j'ai cultivé sur une petite échelle depuis nombre d'années, d'après un certain système sans en dévier le moins du monde. J'ai dévoué une certaine quantité de terre à la culture des légumes, comme suit : patates, blé-d'inde, carottes, betteraves, navets, et fèves à cheval, toujours semés dans le même champ chaque année, mais jamais plus d'une fois en six ans sur le même champ chacun. Étant à une distance considérable de la ville, et incapable d'avoir d'autres engrais que celui fait sur la ferme, je considérai ces récoltes plutôt comme un moyen que comme une conclusion, celle-ci étant une récolte de blé ou d'orge, la culture des légumes étant une préparation, et c'est pourquoi j'examinai le sol de récolte en récolte. Les résultats ont été les mêmes. J'en suis venu à cette conclusion, les fèves à cheval semées par sillons sont les meilleures pour une récolte de blé, mais le trèfle ni croîtrait pas après elles. Les betteraves sont très mauvaises pour les récoltes suivantes, mais le trèfle croît le mieux après les récoltes ci-dessus mentionnées. Les carottes sont une bonne préparation pour le grain, mais l'herbe ne vient pas aussi bien qu'après une récolte de betteraves, le grain et l'herbe viennent bien après une récolte de blé-d'inde, mais je dois remarquer que j'applique quelq'engrais spécial dont les autres récoltes ne tirent pas avantage. Avec la même quantité d'engrais, le grain ne pousse pas aussi bien après les navets qu'après les patates, mais l'herbe pousse bien. Chacun sait bien qu'une bonne récolte de patates est une bonne préparation pour le grain et l'herbe.

Maintenant, M. l'éditeur, si vous ou aucun des lecteurs du journal, me fait connaître par l'entremise de votre papier, la raison pour laquelle le trèfle ne pousse pas après les fèves à cheval, ni le blé ou l'orge après les betteraves, et me donne le moyen de l'éviter, vous obligerez votre très humble serviteur.

VIEUX SYSTÈME.

PRIX AU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Taux auxquels les Produits sont achetés des Cultivateurs.

1er d'Août, 1855.

Foin, les 100 bottes, de 19 à \$20.
Do. nouveau, de 10 à \$12.
Paille, do de 5 à \$6.
Beurre frais, la livre, de 1s à 1s 6d.
Do. salé, do., de 11d à 1s.

Fromage du pays, de 7½ à 9d.
Blé, point.
Orge, point.
Seigle, point.
Avoine, de 4s 3d à 4s 6d.
Blé d'Inde jaune, de 10s à 10s 6d.
Do. d'Ohio, 5s 6d.
Sarrasin, 8s 6d à 8s 9d.
Pois, de 7s 6d à 8s.
Bœuf, les 100lbs., de 6 à \$10.
Porc, (moss) 14½ à \$15.
Mouton, la carcasse, de 3 à \$6½.
Agneau, do., de 2 à \$3.
Veau, 2½ à \$4½.
Œufs, la doz., 8s à 9s.

Exhibition Provinciale Agricole

ET

INDUSTRIELLE,

QUI DOIT AVOIR LIEU A

SHERBROOKE.

Les 12, 13 et 14 SEPTEMBRE, 1855.

AVIS.

LES ENTREES D'ANIMAUX, PRODUITS AGRICOLES et INDUSTRIELLES, etc., doivent être faites avant le 1er septembre prochain, et pas plus tard, et remises au soussigné, à l'Office du Bureau d'Agriculture, à Montréal ou à Sherbrooke à Charles Brooks, écrivain, Secrétaire nommé pour cette place pour l'Exhibition. On peut se procurer des Formules Imprimées d'Entrée à l'Office du Bureau à Montréal, ou de M. Brooks, à Sherbrooke. Des Listes de Prix en Anglais et en Français ont été envoyées à toutes les Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada, pour être distribuées, et au Bureau d'Agriculture du Haut-Canada, Toronto.

Par ordre,

WM. EVANS, Secr. -Trés.
du Bureau d'Agriculture et de l'Ass. Agricole.
Montréal, 1er mai, 1855.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

ASSURANCE MUTUELLE CONTRE le FEU du Comté de Montréal, assure dans tout le Bas-Canada, les propriétés des Cultivateurs à 5s. par £100, pour trois ans, &c.

S'adresser au bureau rue St. Sacrement à Montréal, aux Agents dans les Campagnes, ou aux Directeurs soussignés:—

Wm. Macdonald, Fer., Président, à Lachine.
B. H. LeMoine, " à Montréal.
Edward Quin, " à la Longue Pointe.
F. M. Valois, " à la Pointe Claire.
John Dods, " à la Petite Cote.
G. G. Gaucher, " à Ste. Genevieve.
Frs Quenneville, " à St. Laurent.
Jos. Laporte, " à la Pointe aux Trembles

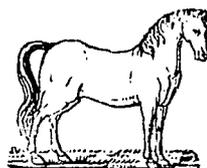
P. L. LE TOURNEUX,
Secrétaire et Trésorier.

Montréal, 1 Juillet, 1854.

BIBLIOTHEQUES, INSTITUTS MECANIKES, ETC.

Le Soussigné offre d'importer des Livres à des termes raisonnables de Bretagne & des Etats-Unis, pour l'usage des BIBLIOTHEQUES d'ECOLEES et de VILLAGE, des INSTITUTS MECANIKES, etc. Des Catalogues de ces Ouvrages peuvent être vus à son office, Montréal.

H. RAMSAY.



A VENDRE.

UN ETALON CLYDESDALE, âgé de 4 ans, importé. Comme Cheval de Trait, il est supérieur à aucun dans la Province, et est très digne de l'attention des Sociétés d'Agriculture qui désirent améliorer leur race de Chevaux. Prix £250.

—Aussi—

Un CHEVAL de HARAS, âgé de 4 ans, et un POULAIN ENTIER GRIS, de 2 ans, promettant beaucoup, tous deux descendants du vieux Clyde. Prix £75 chaque.

JOHN DODS.

COLUMBUS

EST tenu pour le service des JUMENS aux Ecuries de Propriétaire durant la saison.

Il est descendant du célèbre Cheval (Clyde) importé par M. Dods, et sa "Dam" une supérieure Jument Canadienne. Il est âgé de 5 ans, et d'un poil noir de jais; il a 16 palmes de hauteur, et pèse 1100 lbs. Il a remporté les Premiers Prix à différentes Exhibitions de District et de Comté durant les trois dernières années, ainsi qu'aux Exhibitions Provinciales tenues à Montréal et à Québec, comme Cheval supérieur d'Action et Trotant bien vite.

Terme \$1 pour la saison, payable strictement d'avance.

EDWARD QUIN.

Longue-Pointe, 11 Mai, 1855.

LIVRES RECOMPENSES.

Le Soussigné a obtenu des Diplômes aux Exhibitions Provinciales, tenues à Montréal et à Hamilton en 1853, " Pour la meilleure collection de Livres Imprimés et Reliés dans le Canada." Il y avait dans cette collection:—

LA SERIE NATIONALE.

Legons Générales, pour pendre dans les Ecoles.

Premier Livre de Legons.

Second Livre de Legons.

Suite du Second Livre.

Troisième Livre de Legons.

Quatrième Livre de Legons.

Cinquième Livre de Legons.

Premier Livre d'Arithmétique et Clef.

Grammaire Anglaise et Clef.

Tenue des Livres et Clef.

Traité de Mesurage.

Appendice au Mesurage à l'usage des Précepteurs.

Elémens de Géométrie.

Introduction à la Géographie et à l'Histoire avec Gravures, etc., Nouvelle Edition, très améliorée.

Grandes Cartes Géographiques pour pendre dans les Ecoles.

CURRICULUM LATINUM.

Cornelius Nepos.

Cæsar de Bello Gallico.

Visigili Georgica.

Q. Curtius.

Cicero de Amicitia.

Taciti Agricola.

Cicero de Senectute.

Horatii Carmina.

Ovidii Fasti.

A très bas prix.

HEW RAMSAY.

MAGASIN EN GROS DE PAPIER.

Le Soussigné a en main une grande collection Anglaise et étrangère de Papier à Ecrire, à Dessiner et à Enveloppes, choisi par lui-même dans les marchés anglais, écossais et français. Il a aussi un ample assortiment de Livres de Comptes, de toutes grandeurs et réglés d'après différents modes; livres d'Ecoles Anglais; Bibles, Livres de Prières, etc.

HEW RAMSAY.

GEOGRAPHIE DU CANADA

A l'Usage des Ecoles et des Familles; par T. A. Gibson, Premier Maître Classique du Département de la Haute Ecole du Collège McGill.

1s 3d.

HEW RAMSAY.

Et à vendre par

John Armour, Montréal; P. Sinclair, Québec; A. H. Armour et Cie., Toronto; A. Bryson, Ottawa; John Duff, Kingston; J. C. Ansley, Port Hope; A. A. Andrews, jr., London.

LIVRES GUIDES DU CULTIVATEUR.

Le Guide du Cultivateur, par H. Stephens et le Professeur Norton, 2 vols. 8vo.	1 10 0
Encyclopédie d'Agriculture de Londres, L'Assistant du Jeune Jardinier, par T. Bridgeman,	2 10 0
Dictionnaire de Jardinage de Johnston, Encyclopédie du Cultivateur, d'Agriculture Moderne, par Blake,	0 7 6
Chimie et Géologie Agricole, par le Professeur Johnston,	0 7 6
Chimie Agricole de Liebig,	0 7 0
Livre de Ferme Américaine, par Allen,	0 5 0
La Basse-Cour Américaine, par Browne,	0 5 9
Le Jardin de Fleurs Américain, par Buist,	0 6 3
Le Cultivateur Progressif, par N. Ash,	0 2 6
Le Jardinier de Cuisine de Famille, par Buist,	0 3 9
Le Maréchal Pratique, à l'usage du Cultivateur, par Mason,	0 3 9
Médecine Vétérinaire, son Action et son Usage, par Findley Dunn,	0 15 0
Le Cochon, la Manière de l'Élever, etc. avec Illustrations, par Youatt,	0 7 6
Le Mouton, sa Race, Traitement et Maladies, par W. Youatt,	0 7 6
Le Lecteur Agricole Canadien à l'Usage des Ecoles,	0 2 6

MANUELS RURAUX.

Pestes de la Ferme,	0 1 3
Essai sur l'Engrais,	0 2 6
Chimie Facilitée pour l'Usage des Cultivateurs,	0 3 6
Jardinier de Cuisine Américaine,	0 1 3
Le Cochon, son Origine, Traitement, &c.	0 1 3
La Vache, Économie de la Laiterie, et Race de Bêtes à Cornes,	0 1 3
Volailles Domestiques et de Fantaisie,	0 1 3
Culture de la Rose Américaine,	0 1 3
La Ruche et la Mouche à Miel,	0 1 3

HEW RAMSAY.

Et à vendre par

John Armour, Montréal; P. Sinclair, Québec; A. H. Armour et Cie., Toronto; A. Bryson, Ottawa (Bytown); John Duff, Kingston; J. C. Ansley, Port Hope; A. A. Andrews, jr., London.

DERNIÈREMENT PUBLIÉE

UNE Histoire d'Angleterre, à l'Usage des Ecoles et des Familles, prix, 2s.

Déjà Publiées, Uniformes à celle-ci—

Une Histoire de Rome. Prix, 2s.

" du Canada. Prix, 2s.

" en Français. Prix, 2 6d.

Le Texte de ces Livres, le soin pris pour les écrire et le bas prix, les recommandent à l'usage des Ecoles et des Familles.

Montréal: HEW RAMSAY.

Et à vendre par

John Armour, Montréal; P. Sinclair, Québec; A. H. Armour et Cie., Toronto; A. Bryson, Ottawa; John Duff, Kingston; J. C. Ansley, Port Hope; A. A. Andrews, jr., London.

1855.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
POUR LE
COMTÉ DE MONTREAL.

LES Souscripteurs aux fonds de cette Société sont avertis que DEUX TAUREAUX pure race d'Ayrshire (Thorough Bred Ayrshire) ont été importés, et que l'un est tenu dans la Paroisse de la Longue-Pointe, aux Etables de Léon Laporte, Fenier, et l'autre dans la Paroisse de Lachine, aux Etables de James Powley Dawes, Ecr.

Chaque Membre de la Société pour l'année courante a le droit de requérir gratis, l'usage de l'un de ces deux Taureaux pour deux Vaches, mais il devra payer la somme de 2s 6d pour chaque autre Vache.

Ceux qui ne sont pas Membres devront payer la somme de 5s pour chaque Vache.

Les Membres sont priés d'envoyer leur Carte de Membre, et d'envoyer aussi l'argent avec la troisième ou chaque autre Vache dans le cas ou plus de deux serait envoyées, parce que la somme ci-dessus sera strictement exigée d'avance.

Par Ordre,

JAMES SMITH,
Secrétaire.

N.B.—Un autre Taureau est attendu ce printemps, et aussitôt après s'en arrivé, il sera placé dans la Paroisse de St. Laurent, pour l'usage de Fermiers dans cette localité.

ATLAS A B'N MARCHÉ.

LES Atlas de Trente sols de Ramsay, contenant 10 Cartes, colorées, 1s 3d. Les Atlas de l'Écriture Sainte de do., contenant 6 Cartes colorées, couvertes en papier, 4d

GLOBES.

GLOBES TERRESTRES et CELESTES, de la Manufacture de MM. W. et A. K. Johnson, Edingbourg.

12 Ponces, £6 la Paire

CARTES GEOGRAPHIQUES POUR LES ECOLES.

- 1 L'Hemisphère Oriental.
 - 2 do. Occidental.
 - 3 Europe. 4 Asie.
 - 5 Afrique. 6 Amérique.
 - 7 Angleterre. 8 Irlande.
 - 9 Ecosse. 10 Canaan-Palestine.
- Illustrations de Philosophie Naturelle de Johnson.
Feuille 1 Propriétés des Corps.
2 Pouvoirs Mécaniques.
3 Hydrostatiques.

Les Cartes ci-dessus sont montées sur des rouleaux, et chacune mesure 4 pied 2 sur 3 pieds 6 ponces. On peut se procurer les dix Cartes Géographiques, empaquetées, pour £5 10s; ou avec les trois Feuilles d'illustrations, pour £7.

Cartes de Géographie plus petites pour les Ecoles.

- 1 L'Hemisphère Oriental.
 - 2 do. Occidental.
 - 3 Europe. 4 Asie.
 - 5 Afrique. 6 Amérique.
 - 7 Angleterre. 8 Irlande.
 - 9 Ecosse. 10 Canaan. Palestine.
- 11 Illustrations de Termes Géographiques de Johnston.

Ces Cartes sont sur des Rouleaux, et mesurent 2 pieds 9 sur 2 pieds 3 ponces. Prix pour assortiment empaqueté, £3 6s ou sans les Termes Géographiques £2 17s 6d.

HEW RAMSAY.

Et à vendre par

John Armour, Montréal; P. Sinclair, Québec; A. H. Armour et Cie., Toronto; A. Bryson, Ottawa; John Duff, Kingston; J. C. Ansley, Port Hope; A. A. Andrews, London.

1855.

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DU

COMTÉ DE MONTREAL,
OFFRE les PRIX suivants pour les RECOLTES suivantes:—
CLASSE FRANÇAISE.

Patates, 6 Prix,	50	45	40	35	30	25
Carottes, 4 Prix,	40	35	30	25	20	15
Betteraves, 4 Prix	40	35	30	25	20	15
Navets, 3 Prix,	30	25	20	15	10	5
Ble ^d -d'Inde, 6 Prix,	50	45	40	35	30	25
Feveroles, 3 Prix,	30	25	20	15	10	5

RÈGLEMENS.

Il faudra un Champ de deux arpens, au moins, pour donner droit à un Cultivateur de cette Classe de concourir pour les Patates.

Un demi arpent pour le Ble^d-d'Inde.

Un demi arpent pour les Feveroles.

Un quart d'arpent pour les Navets, les Carottes et les Betteraves, toutes ces Racines cultivées en plein champ.

Il ne sera loisible à aucun individu de concourir, à moins qu'il ne soit Membre de la Société.

Les personnes qui ont reçu ou recevront les Premiers Prix pour aucunes Semences ou Recoltes ci-dessus mentionnées, seront à l'avenir exclues de la Classe Française pour la Recolte ou Semence pour laquelle elles auront obtenu le Premier Prix, mais pourront entrer dans la Classe Anglaise.

Il ne sera pas donné de Prix si la terre est infeste d'herbes nuisibles.

Les personnes auxquelles seront adjugés les Premiers Prix, donneront à la Société un Compte-Rendu du système suivi pour la production des Recoltes.

Les Prix ne seront payés que lorsqu'il aura été répondu aux questions, et que la Circulaire aura été renvoyée remplie, adressée au Secrétaire-Tresorier. Cette Règle sera de rigueur, Ceux qui voudront concourir devront en donner avis au Secrétaire-Tresorier, le, ou avant le 20 de Juillet prochain.

Par Ordre,

JAMES SMITH,
Secrétaire-Tresorier.

Montreal, Avril 20, 1855.

IMPRESSION DANS LES DEUX LANGUES,

POUR LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, faites avec la plus grande expédition et aux prix les plus modérés. H. RAMSAY.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 2,
DU

COMTÉ DE HUNTINGDON.

L'EXHIBITION PUBLIQUE aura lieu au Village de LAPRAIRIE, MARDI, le 25 SEPTEMBRE prochain, à NEUF heures A. M., et les Prix suivants seront accordés:—

CHEVAUX.

Meilleurs Etalons (4 ans au-dessus), 6 prix	10	9	8	7	6	5
Meilleure Paire de Chevaux de Trait (4 ans et au-dessus), 4 prix	5	4	3	2	1	0
Meilleure Jument et Poulain, 6 prix	8	7	6	5	4	3
Meilleur Etalon (3 ans), 3 prix	5	3	2	1	0	0
Meilleure Jument (do.), 3 prix	5	3	2	1	0	0
Meilleur Etalon (2 ans), 3 prix	4	3	2	1	0	0

TAUREAUX.

Meilleur Taureau (3 ans et au-dessus), 3 prix	5	4	3
Meilleur Taureau (2 ans), 3 prix	5	4	3
Meilleur Taureau (1 an), 3 prix	4	3	2

VACHES A LAIT.

Meilleure Vache à Lait (ayant Veau cette année), 6 prix	6	5	4	3	2	1
Meilleure Paire de Génisses de 2 ans, 3 prix	4	3	2	1	0	0
Meilleure Paire de Génisses de 1 an, 3 prix	3	2	1	0	0	0

MOUTONS.

Meilleur Bélier (2 tontes ou plus), 3 prix	5	4	3
Meilleur Bélier (1 tonte), 3 prix	5	4	3
Meilleure Paire de Brebis (2 tontes ou plus), 3 prix	4	3	2
Meilleure Paire de Brebis (1 tonte), 3 prix	4	3	2

COCHONS.

Meilleur Verrat (pas au-dessus de 3 ans) 2 prix	4	3
Meilleur Verrat (6 à 12 mois) 3 prix	4	3
Meilleure Truie (ayant des petits cette année), 3 prix	4	3

LÉGUMES.

N'Etant pas Produits de Jardins.)

Meilleure Poche de Betteraves (Man-gold), 3 prix	3	2	1
Do. Navets, 2 prix	2	1	0
Do. Carottes, 2 prix	2	1	0
Do. Oignons, 2 prix	3	2	1

PRODUITS DE LAITNERIE.

Meilleur Beurre (pas moins de 30 livres), 6 prix	6	5	4	3	2	1
Meilleur Fromage (pesant pas moins de 20 livres), 3 prix	4	3	2			

MANUFACTURES.

Meilleure Pièce d'Étoffe du Pays, tout Laine (pas moins de 15 verges), 3 prix	4	3	2
Meilleure Pièce de Flanelle (pas moins de 15 verges), 3 prix	3	2	1
Meilleure Pièce de Toile (pas moins 15 verges), 3 prix	3	2	1

RÈGLES ET RÈGLEMENS.

1. Personne ne concourra à moins que sa souscription n'ait été payée un mois avant le jour de l'Exhibition.
2. Tous les Animaux (les Animaux Mâles importés exceptés) doivent avoir été possédés et tenus dans le Comté six mois avant l'Exhibition.
3. Personne n'aura droit de recevoir plus d'un prix dans la même Classe.
4. Aucuns Animaux emelles, ayant remporté un Premier Prix dans cette Société, ne pourra concourir l'année suivante.
5. Tous Chevaux et Bêtes à Cornes (les Poulains étant exceptés) doivent être attachés suivant leurs Classes respectives.
6. Les Juges seront libres de retirer les Prix quand l'Animal ou l'article sera considéré inférieur.
7. Toutes disputes devront être réglées par le Comté.
8. Tous Animaux et Articles exhibés devront avoir été élevés et manufacturés dans le Comté, ce qui pourra être vérifié par serment s'il est requis.

(Par ordre)

JOHN DUNN,
Secrétaire.

Laprairie, 13 juillet, 1855.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, No. 1,

DU

COMTE' DE CHAMBLY.

L'EXPOSITION ANNUELLE des BESTIAUX, Etc., Etc., de cette Société aura lieu sur le terrain du Palais de Justice, dans le Village de ST. JEAN, MERCREDI, le VINGT-SIXIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures A. M., pour plus amples informations, voir la Liste des Prix.

L. L. ROY,
Secrétaire-Trésorier.

Blairfindie, 10 Juillet, 1855.

COMTE' DE TERREBONNE.

PRIX offerts par la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE du COMTE' DE TERREBONNE, à être distribués à une EXHIBITION GÉNÉRALE des ANIMAUX, PRODUITS D'AGRICULTURE, etc., du dit Comté, qui aura lieu dans la Paroisse de ST. FRANÇOIS DE SALES, JEUDI, 6 SEPTEMBRE, 1855, à DIX heures, A. M.

ANIMAUX, etc.
CHEVAUX.

Ouverte à tous Compétiteurs.

- Classe 15—Pour la meilleure Jument avec son Poulain, 5 Prix.
Classe 16—Pour le meilleur Etalon au-dessous de 2 ans, 3 Prix.
Classe 17—Pour la meilleure Pouliche au-dessous de 4 ans, 3 Prix.

BETES A CORNES.

Ouverte aux Canadiens-Français seulement.

- Classe 18—Pour le meilleur Taureau âgé, 5 Prix.
Classe 19—Pour le meilleur Taureau au-dessous de 3 ans, 5 Prix.
Classe 20—Pour le meilleur Taureau au-dessous de 4 ans, 5 Prix.
Classe 21—Pour la meilleure Vache à lait, 5 Prix.
Classe 22—Pour la meilleure Génisse au-dessus de 3 ans, 5 Prix.
Classe 23—Pour la meilleure Génisse au-dessous de 2 ans, 5 Prix.

Ouverte aux Canadiens-Bretons et libre aux Canadiens-Français.

- Classe 24—Pour le meilleur Taureau âgé, 5 Prix.
Classe 25—Pour le meilleur Taureau au-dessous de 3 ans, 5 Prix.
Classe 26—Pour le meilleur Taureau au-dessous de 2 ans, 5 Prix.
Classe 27—Pour la meilleure Vache à lait, 5 Prix.
Classe 28—Pour la meilleure Génisse, au-dessous de 3 ans, 5 Prix.
Classe 29—Pour la meilleure Génisse au-dessous de 2 ans, 5 Prix.

MOUTONS.

Ouverte aux Canadiens-Français seulement.

- Classe 30—Pour le meilleur Bélier âgé, 5 Prix.
Classe 31—Pour le meilleur Bélier d'un an, 5 Prix.
Classe 32—Pour les 3 meilleures Brebis âgées, 5 Prix.
Classe 33—Pour les 3 meilleures Brebis d'un an, 5 Prix.

Ouverte aux Canadiens-Bretons et libre aux Canadiens-Français.

- Classe 34—Pour le meilleur Bélier âgé, 5 Prix.
Classe 35—Pour le meilleur Bélier d'un an, 5 Prix.

Classe 36—Pour les 3 meilleures Brebis âgées, Prix.

Classe 37—Pour les 3 meilleures Brebis d'un an, 5 Prix.

POURCEAUX, (pas engraisés.)

Ouverte à tous Compétiteurs.

- Classe 38—Pour le meilleur Verrat âgé, 3 Prix.
Classe 39—Pour le meilleur Verrat au-dessous de 4 mois, 3 Prix.
Classe 40—Pour la meilleure Truie, 5 Prix.

BEURRE ET FROMAGE.

Ouverte aux Canadiens-Français seulement.

- Classe 41—Pour la meilleure Tinette de Beurre qui ne pèsera pas moins de 30 lbs., 5 Prix.
Classe 42—Pour les 3 Meilleur Fromages qui ne pèseront pas moins de 12 lbs. chaque, 3 Prix.

Ouverte aux Canadiens-Bretons et libre aux Canadiens-Français.

- Classe 43—Pour la meilleure Tinette de Beurre qui ne pèsera pas moins de 30 lbs., 5 Prix.
Classe 44—Pour les 3 meilleurs Fromages qui ne pèseront pas moins de 12 lbs. chaque, 3 Prix.

MANUFACTURES DOMESTIQUES.

Ouverte à tous Compétiteurs.

- Classe 45—Pour la meilleure Pièce d'Etoffe du Pays faite dans ce Comté et prête à être employée, n'ayant pas moins de 12 verges, 5 Prix.
Classe 46—Pour la meilleure Pièce de Flanelle faite dans ce Comté cette année et n'ayant pas moins de 12 verges, 5 Prix.
Classe 47—Pour la meilleure Pièce de Toile du Pays faite dans ce Comté cette année et n'ayant pas moins de 12 verges, 5 Prix.
Classe 48—Pour la meilleure Pièce d'Etoffe Manufacturée, n'ayant pas moins de 12 verges, 3 Prix.
Classe 49—Pour les meilleures 15 lbs. de Sucre du Pays fait cette année, 5 Prix.

UNE PARTIE DE LABOUR, AVEC LA CHARRUE ANGLAISE, EN FER,

Aura lieu JEUDI, le 11 OCTOBRE, 1855, à 10 heures, A. M. (Avis du lieu sera donné,) ou les Prix suivant seront accordés :

(Les Raies seront de 8½ Pouces sur 5½.)

PREMIERE CLASSE.

Ouverte aux Canadiens-Français seulement.

Cinq Prix.

Les personnes ayant obtenu le premier prix dans cette Classe, n'auront pas droit de concourir d'avantage, excepté dans la Classe ouverte aux Canadiens-Bretons seulement.

DEUXIEME CLASSE.

Ouverte aux Canadiens-Bretons et libre aux Canadiens-Français.

Cinq-Prix.

Les personnes ayant obtenu deux fois le premier prix dans cette Classe, n'auront pas droit de concourir davantage.

CLASSE DE LA JEUNESSE.

Ouverte à tous les Jeunes Gens au-dessous de vingt ans.

Cinq Prix.

Les Jeunes Gens qui auront obtenu le premier prix dans cette Classe n'auront pas droit de concourir

davantage; mais ils pourront concourir dans la Classe Adulte.

CONDITIONS GENERALES :

Aucun Souscripteur ne pourra concourir à moins qu'il n'ait payé le montant de sa souscription avant le 15 Août.

Aucune personne ne recevra de Prix, si ce n'est les Cultivateurs pratiquant ou les personnes tenant et cultivant des terres excepté les Propriétaires d'Etalons.

Aucune personne ne pourra recevoir plus d'un Prix dans chaque Classe.

Les Femelles d'Animaux ne pourront prétendre à aucun Prix à moins qu'elles n'aient été tenues dans le Comté au moins six mois avant l'Exhibition; et tout Etalon et Taureau âgé qui auront obtenu un Prix devront être gardés dans le Comté jusqu'au mois d'Août, les Béliers jusqu'au premier Janvier, et les Verrats jusqu'au premier de Mars, qui suivront l'Exhibition; et toute personne donnera caution qu'au cas que tel Animal ne soit vendu hors du dit Comté avant le jour fixé, elle sera obligée de remettre, à demande, le montant du Prix que tel Animal aura remporté.

Il y aura des Classes séparées pour les Femmes les mieux tenues, Bêtes à cornes, Moutons, Beurre et Fromage et pour la partie de Labour des jeunes gens. Une des ces Classes sera ouverte aux Canadiens-Français seulement, et l'autre aux Canadiens-Bretons, avec condition que les Canadiens-Français pourront entrer dans l'une ou l'autre de ces Classes. Les Classes ouvertes aux Canadiens-Bretons seront désignées par des Billets bleus, et celles ouvertes aux Canadiens-Français par des Billets blancs.

Toute Jument sera montrée avec son Poulain, afin que les Juges puissent déterminer plus facilement du mérite de la Jument comme Poulinière, attendu que les Juges examineront particulièrement leurs Poulains.

Aucune Vache n'aura de Prix à moins que les Juges se soient convaincus que telle Vache a un Veau, ou qu'elle est sur le point d'en avoir un.—La même règle sera applicable aux Brebis et aux Truies.

Toute personne qui aura reçu un Prix pour un animal Mâle ne pourra refuser aux membres l'usage de tel Animal à un nombre raisonnable de Femelles aux prix ci-après mentionnés pour la saison, savoir : Etalon, 15s; Taureau, 2s 6d; Verrat, 1s 3d; Bélier, 1s.—6d par semaine seront donnés par chaque mouton en été et 10d. seront donnés en hiver pour la nourriture.

Les Femelles d'Animaux qui auront obtenu le premier Prix n'auront pas droit de concourir davantage, excepté les Juments Poulinières.

Tous les Animaux de même Classe seront tous ensemble sur le même terrain, de manière que les Juges puissent facilement décider lequel devra remporter le Prix.

Les Laboureurs concourront qu'avec leurs propres Charrues, Chevaux et Harnais,—excepté leurs enfants ou les personnes qui sont engagées pour une période de pas moins de trois mois,—et n'auront droit d'ajuster la terre tournée par la Charrue qu'avec le pied ou la Charrue en labourant; chaque Souscripteur n'aura qu'une seule Charrue.

Toute contestation sera décidée par la majorité des membres du Comité.

La décision de la majorité des Juges sera définitive, et ils fixeront le Billet du Prix, sur les Animaux et Produits qui en auront obtenu, respectivement, et les compétiteurs seront tenu d'en faire rapport aussitôt au Secrétaire.

Tous Animaux, Produits d'agriculture, etc., devront être entrés dans le Registre du Secrétaire avant 10 heures, A.M., le jour de l'Exhibition, autrement ils n'auront droit de prétendre à aucun Prix.—Cette règle sera strictement suivie.

SABREVOIS DE DLEURY,
Président

CHARLES SMALLWOOD, M. D.,
Secrétaire-Trésorier.

Sta. Rose, 12 Avril, 1855.